

la foi et les raisons de croire

FRANÇOIS MAURIAC aurait pu inscrire en exergue de son « De Gaulle » le fameux « Fides quaerens intellectum », qui fut depuis saint Augustin la maxime des grands théologiens, et qui pourrait se traduire : « La foi à la recherche des raisons de croire ». Que le général de Gaulle ait été appelé par son nom afin de sauver la France, qu'il soit investi encore d'une mission providentielle, que même il se confonde mystiquement avec la France elle-même, ces certitudes dont François Mauriac a le courage de faire publiquement profession sont évidemment de l'ordre de la foi ; mais cette foi, bien que, par sa nature elle excède l'ordre de la raison, n'en est pas moins militante, polémique, raisonneuse ; elle brûle de prouver sa valeur unique en réduisant à l'absurde ou au néant les incroyances ennemies. Aussi François Mauriac s'en prend-il aux mécréants de la foi gaulliste dans ce style des « Provinciales » qu'il s'est si bien exercé à égaler dans son « Bloc-Notes ».

L'apologiste marque un point lorsqu'il avance que l'opposition de gauche ne pardonne pas au général de Gaulle de lui avoir volé ses idées et réalisé son programme en ramenant l'armée à l'obéissance et en poussant à son terme dernier le processus de la décolonisation. Mais pourquoi faut-il que, emporté par cette rage de trop prouver qui est l'inévitable péché des clercs, engagés intellectuellement dans la politique, François Mauriac ne se retienne pas de porter à ses anciens amis de la gauche, maintenant anti-gaulliste, un certain nombre de coups bas, lorsqu'il leur reproche par exemple de n'être mus que par un sordide appétit du pouvoir ou, ce qui est tout de même bien fort, d'avoir sourdement espéré que les Ravallac d'extrême-droite les débarrasseraient de la présence encombrante du Général. Notre polémiste passe ici la mesure, mais sans doute est-il convaincu que si on pense mal (et c'est mal penser que de n'avoir point la foi gaulliste), c'est qu'on est la proie de passions vulgaires et ignobles. Cette manière inquisitoriale de sonder les cœurs et les reins permet des apologétiques triomphales mais qui risquent de se retourner contre un apologiste trop glorieux.

Car le même François Mauriac si empressé à faire de son héros le champion d'un idéal de gauche, trahi par l'impuissance des hommes de gauche, est bien forcé de convenir que la politique gaulliste est foncièrement nationaliste et antiparlementaire, et bien que cette sorte d'opinion soit plus en honneur à droite qu'à gauche, il ne manque pas de s'y rallier. Au point d'admirer la sûreté cachée des voies de la Providence qui, durant tant d'années, en le rendant sensible à l'argumentation nationaliste et antiparlementaire de Charles Maurras et de « l'Action Française », le préparait si efficacement de loin à sa conviction gaulliste d'aujourd'hui. François Mauriac a si peu oublié les leçons maurrassiennes qu'il déguise très tranquillement en agents de l'étranger, et particulièrement de l'impérialisme américain, les partisans de la démocratie parlementaire ou d'un dépassement communautaire de la souveraineté nationale, car s'ils mettent tant de zèle à vouloir détruire l'Etat et à affaiblir la patrie, il faut bien qu'ils y soient poussés par quelque malveillance ennemie et extérieure. Ici encore, le débat est impossible puisque l'apologiste vise

à déconsidérer le contradicteur plutôt qu'à le convaincre. Et il n'est pas sûr que ce gaullisme qu'on nous présentait comme la gauche authentique se trouve vraiment fortifié par ce renfort de raisons et d'invectives proprement maurrassiennes.

Peut-être que si la foi gaulliste de François Mauriac se fait d'aventure si agressive, c'est que, à la manière d'une foi religieuse, elle le tourmente en même temps qu'elle l'exalte, et il faut bien compenser cette anxiété par la véhémence du propos et la violence du trait. François Mauriac sait observer, car, contrairement à un plat lieu commun, les grandes passions rendent clairvoyant, et il voit bien tout ce qu'il y a de froid réalisme et aussi de dureté, d'orgueil et de ruse dans le personnage historique du général de Gaulle. Et le chrétien qu'est François Mauriac ne peut pas ne pas être inquiet en découvrant chez son héros des vertus politiques dont il est singulièrement malaisé de faire autant de vertus évangéliques. Si comme il en a fait plusieurs fois la confiance, François Mauriac s'est obligé à relire Shakespeare en même temps qu'il écrivait son « De Gaulle », ce n'était pas seulement pour mieux hausser son style à la grandeur du sujet : il fallait dans la dangereuse fréquentation de Coriolan ou de Jules César, se demander si le métal dont sont faits tous ces Romains, et de Gaulle est de leur race, n'est pas essentiellement différent de l'ordinaire argile humaine et si le héros, voué à servir la raison d'Etat, n'appartient pas davantage à l'univers des dieux et du destin plutôt qu'au monde où le seul Dieu digne de ce nom est, comme disent Pascal et Mauriac, le Dieu du cœur humain.

Mauriac est pleinement Mauriac dans les rares passages où il doute ainsi de sa foi gaulliste, traite ce doute en tentation et le surmonte par un redoublement d'angoisse et de foi. Cette question des questions : la politique gaulliste est-elle chrétienne ? François Mauriac n'y répond guère que par une volonté de croire, anxieuse et tendue : le Général est catholique, donc chrétien, il doit y avoir quelque lien entre sa religion et sa politique et Mauriac se tourmente de ne point l'apercevoir clairement, comme il souffre visiblement de ne rien savoir et de ne rien pouvoir imaginer de la manière dont le Général pense à « l'Etre infini » lorsque les devoirs de sa charge l'immobilisent devant un prie-Dieu de cathédrale. Il faudrait avoir sur ces sujets qui touchent au fond du problème quelque parole décisive du Général. Hélas ! rien. Semblable à un élève qui aurait la chance de posséder le livre du maître, et c'est en effet un moyen de remettre une bonne copie, François Mauriac a pu, alourdissant et allongeant demesurément son livre, recopier sans trouver la réponse, d'innombrables textes du Général. Mais Charles de Gaulle garde bien ses secrets, et il n'est pas sûr qu'il apprécie pleinement le zèle parfois indiscret de son apologiste. Il doit être conforme à l'idée que le général de Gaulle se fait de l'ordre, et François Mauriac en était averti dès leur première rencontre, qu'un littérateur s'occupe de littérature et un homme d'Etat des affaires de l'Etat. La littérature politique de François Mauriac pourrait bien apparaître aux yeux de ce grand classique comme une forme de ce mauvais goût subversif qu'est le mélange des genres.

Etienne BORNE.

FRANCE

FORUM

SOMMAIRE

N° 60 - NOVEMBRE 1964 - 2 F

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

68, rue de Rennes - Paris (VI)

C.C.P. Paris 14-788-84 — Tél. : LIT. 68-93

Prix de vente au numéro 2 F

Abonnement : 8 numéros par an 15 F

Abonnement de soutien 20 F

AU FORUM

- L'Action Française, qu'était-elle ? qu'en reste-t-il ?*
AVEC RAOUL GIRARDET, PHILIPPE ARIES, RENE REMOND, ETIENNE BORNE 2

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

- Les femmes dans la société contemporaine,*
PAR THERESE DE SAINT-PHALLE 13

DOSSIER

- La bureaucratie, secteur névralgique de nos sociétés,*
PAR PIERRE AVRIL 17

ETUDE

- Les Casques bleus,*
PAR MAURICE FLORY 22

PROBLEMES

- La stabilisation, pour ou contre la planification ?*
PAR PIERRE DECAMPS 26

POLEMIQUES ET DIALOGUES

1

PROPOS DU TEMPS

- Les Aristocrates,*
PAR ETIENNE BORNE 38

LITTERATURE

- Albert Camus et le Christianisme,*
PAR JEAN ONIMUS 29

CINEMA

- Interview de Jean Cayrol et Claude Durand,*
PAR HENRI BOURBON 33

PHILOSOPHIE

- Axelos ou la pensée planétaire,*
PAR PIERRE FOUGEYROLLAS 35

L'ACTION FRANÇAISE :

qu'était-elle ? qu'en reste-t-il ?

De gauche à droite : Raoul GIRARDET, Philippe ARIES,

René REMOND, Etienne BORNE.

Henri Bourbon. — Dans son récent ouvrage consacré à l'histoire de l'Action Française (Stock) Eugen Weber raconte l'anecdote suivante : « Vers midi par un jour de printemps de l'année 1908, Maurice Barrès, député de Paris, et Henri Massis, longeant les Halles de Paris, virent les murs couverts d'affiches neuves. « L'Action Française, proclamaient-elles, organe quotidien du nationalisme intégral. » Barrès haussa les épaules : « Entreprise absurde, dit-il. Elle ne durera pas six mois ! »

Les faits devaient apporter un démenti au jugement de l'écrivain-député, puisque le journal « L'Action Française » avec le mouvement auquel il donna et son titre et son style devaient durer trente-six ans, de mars 1908 jusqu'en juillet 1944, exercer une influence considérable sur la vie politique, intellectuelle et littéraire de la III^e République, jouer un rôle essentiel dans l'organisation de l'Etat français dirigé par Philippe Pétain.

Créée dans les remous de l'Affaire Dreyfus, « L'Action Française » s'affirma antisémite, monarchiste, nationaliste, catholique, contre-révolutionnaire.

Le mouvement d'Action Française multiplia les paradoxes et les contradictions ; royaliste, il entra en conflit avec le Prétendant ; traditionaliste et catholique, il fut condamné par le Pape ; positiviste et empirique, il apporta passion, véhémence et dogmatisme dans les débats politiques ; nationaliste et anti-allemand, il soutint le régime de Vichy, accepta la collaboration et disparut avec le départ de l'occupant ; partisan de l'autorité et de la stabilité du pouvoir, sa haine de la République et de la démocratie l'amena à compromettre l'unité nationale en des moments cruciaux.

Dernier paradoxe : ce mouvement dont l'organe ne dépassa jamais un tirage de 150.000 exemplaires et qui ne réussit jamais en tant qu'organisation politique à obtenir la confiance d'un nombre important d'électeurs, fut de toutes les grandes batailles poli-

tiques et idéologiques, impressionna l'opinion publique par une cohésion plus apparente que réelle, déclencha ces agitations, des manifestations et des scandales qui ébranlèrent le régime parlementaire, séduisit un grand nombre d'intellectuels, d'écrivains et même de politiques, suscita l'adhésion enthousiaste d'une partie de la jeunesse étudiante, atteint un tel rayonnement dans certains pays étrangers que des hommes d'Etat et des régimes se réclamèrent de lui.

On peut dire que plusieurs générations se déterminèrent par rapport à l'Action Française, soit en y adhérant (le plus souvent à titre très temporaire), soit en la combattant.

Jacques Maritain, alors qu'il venait de quitter l'Action Française, souligna parfaitement cette situation lorsqu'il écrivit en 1927 : « Sans avoir actuellement même un seul de ses membres au Parlement, l'Action Française jouit auprès de beaucoup du prestige d'une sorte d'autorité publique virtuelle, ou de principat d'opinion ».

Toute l'histoire de l'Action Française est dominée par la figure de Charles Maurras, doctrinaire intolérant, qui se définissait ainsi lui-même : « Ma vie, ce sont mes idées et mes livres », et dont le système de pensée fut à la fois littéraire, artistique et politique. « Nous avons vu les ruines dans les catégories de la pensée et du goût avant de prendre garde aux dégâts sociaux, militaires, économiques et diplomatiques, qui résultent généralement de la démocratie. »

Les thèmes majeurs de la doctrine maurassienne pourraient être exprimés dans les formules suivantes : « Le nationalisme n'est pas seulement un fait de sentiment, c'est une obligation rationnelle et mathématique ». — « Si vous avez résolu d'être patriote, vous serez obligatoirement royaliste, la raison le veut ». — « A l'institution héréditaire de la famille, ajoutez les entités permanentes de gouvernement de la commune et de la province et l'institution qui

équilibre par fondation de l'autorité : vous aurez la formule de la monarchie ».

Parmi les événements qui ont marqué l'histoire de l'Action Française, je rappellerai brièvement quelques faits très caractéristiques :

— l'aspect provocant donné à l'antidreyfusisme qui s'est traduit concrètement par une souscription en faveur de l'érection d'un monument au colonel Henry ;

— la création en 1908 des Camelots du Roi dont le rôle était de mettre « la force » au service de « la raison » ;

— les manifestations organisées pour un culte national à Jeanne d'Arc ;

— le soutien donné à Poincaré et Clemenceau pendant la guerre 14-18 et la dénonciation du courant pacifiste incarné par Caillaux et Malvy ;

— les interventions virulentes de Léon Daudet à la Chambre bleue horizon ;

— la condamnation par le Vatican en 1926 qui ruina l'ambition de l'Action Française de devenir un mouvement s'appuyant sur les masses catholiques ;

— l'arrestation en 1927, l'évasion et l'exil en Belgique de Léon Daudet dont l'action pamphlétaire remuait les foules ;

— le « couteau de cuisine » dont Maurras menaçait ses adversaires ;

— les attaques violentes contre les démocrates-chrétiens qualifiés de rouges chrétiens ;

— la participation aux émeutes du 6 février 1934 ;

— la condamnation et l'incarcération de Maurras en 1936 ;

— les prises de position spectaculaires en faveur du maintien de l'occupation de la Rhénanie, en faveur de Mussolini pendant la guerre d'Ethiopie, en faveur de Franco pendant la guerre d'Espagne, en faveur des accords de Munich dans l'espoir de préparer une politique de réarmement antiallemande ;

— la doctrine de « la France seule » pendant l'occupation et la caution sans réserve donnée à Philippe Pétain de 1940 à 1944.

Cohérence et contradictions de l'A.F.

Il nous a paru utile de consacrer un débat à un mouvement qui était en même temps un courant de pensée et qui, sous ses deux aspects théorique et pratique, marqua de sa présence vivement discutée et violemment manifestée, quarante ans de vie publique. En demandant à René Rémond, Raoul Girardet, Philippe Ariès, Etienne Borne de s'interroger ensemble sur la doctrine, le rôle et l'influence de l'Action Française, nous nous efforçons d'éclairer un passé récent qui a compté dans la formation de beaucoup d'hommes politiques et d'intellectuels qui occupent encore la scène aujourd'hui.

René Rémond. — Il convient de commencer par un mot d'histoire et rappeler que les origines de l'Action Française, par-delà l'année 1908, où la revue grise devient une publication quotidienne, remontent à l'extrême fin du XIX^e siècle. L'Action Française est, comme vient de le rappeler Bourbon, sortie de l'affaire Dreyfus, elle est une réaction contre le

Dreyfusisme, Maurras ne perdait pas de vue cette circonstance lorsqu'à son procès en 1945, il s'écriait, après la lecture de sa condamnation, qu'elle était une revanche de Dreyfus. L'Action Française entend réagir contre l'individualisme, l'anarchie, la dissolution de l'autorité, la subordination de l'intérêt national aux humeurs ou aux intérêts des individus. L'Action Française est le produit et l'expression d'une synthèse. C'est à coup sûr ce caractère synthétique qui marque son originalité dans l'histoire de nos traditions politiques. C'est peut-être aussi le principal facteur d'explication de l'influence qu'elle a exercée sur tant d'esprits dans la première moitié du vingtième siècle.

En gros, l'Action Française se situe au confluent, d'une part, du légitimisme traditionaliste et contre-révolutionnaire tel qu'il s'était constitué en système sous la Restauration par réaction contre les principes de 1789 et l'expérience de la Révolution, et d'autre part, le courant nationaliste issu, lui, de la Révolution et qui a évolué vers la droite après pas mal de vicissitudes sur la fin du XIX^e siècle. C'est, à mon sens, le mérite essentiel et le talent de Maurras que d'avoir opéré le syncrétisme de ces deux courants si dissemblables par leurs origines. A la fin du XIX^e siècle, les vieilles traditions royalistes étaient déclinantes, l'idée monarchique n'avait plus guère d'avenir si ce n'est dans le cœur d'une poignée de fidèles. L'Action Française leur a proposé une nouvelle espérance : en substituant à ce qui n'était plus qu'une fidélité sentimentale, chevaleresque, l'attachement par point d'honneur au passé, une justification rationnelle qui leur donnait à penser qu'ils avaient pour eux, non seulement le passé, mais aussi l'avenir, non plus seulement le sentiment et l'honneur, mais la raison, la vérité. Cette certitude de détenir la vérité explique la profondeur de son influence, l'attraction qu'elle a exercée sur de nombreux esprits et aussi sa capacité de résister à l'épreuve des faits.

Ainsi, elle recueille d'une part, tout l'héritage de la pensée contre-révolutionnaire, au plan du régime, des institutions, des solutions politiques préconisées, et d'autre part, elle emprunte une part de son inspiration au nationalisme, qu'elle veut intégral, qu'elle dépouille de ses ferments révolutionnaires. C'est cette conjonction qui fait la force et l'originalité du système.

L'Action Française est une synthèse de plusieurs traditions. Elle emprunte à droite au légitimisme, mais pas à toute la droite, car on n'y trouve guère de traces de la tradition orléaniste, libérale et parlementaire. Au contraire même : la fusion du nationalisme et de la contre-révolution se fait sur la base du rejet du parlementarisme et du libéralisme, c'est le terrain de rencontre, le trait d'union entre les deux. Il faut dire un mot d'un troisième élément : l'héritage positiviste, la conviction que le fonctionnement des sociétés est réglé par des lois que l'intelligence peut découvrir, que la politique est intelligible, qu'il y a un art et même une science de la politique ; si on en a découvert les maximes on a le

devoir de les appliquer au gouvernement des sociétés pour le soustraire aussi bien à l'habitude qu'aux sentiments ou à la passion politique. Cet aspect rationaliste, positiviste, scientifique est une composante fondamentale du système de pensée maurrassien.

En présence de cette symbiose, une question se pose : était-il possible de tenir assemblés des éléments si divers par leurs origines, si hétérogènes et finalement si contradictoires entre le sentiment et la raison, entre le passé et le présent, entre l'ancien régime et l'héritage de la révolution, entre le classicisme de la pensée littéraire et esthétique et le romantisme de l'action et de l'aventure ? Le paradoxe qui pose encore une énigme à l'histoire de l'Action Française considérée rétrospectivement est qu'elle ait pu, si longtemps, surmonter ses ferments de désagrégations et donner l'impression tant à ceux qui la dirigeaient de l'intérieur qu'à ceux qui la jugeaient ou la combattaient de l'extérieur de constituer un système d'une extraordinaire cohésion intellectuelle.

Raoul Girardet. — Il faut être reconnaissant à René Rémond d'avoir, de prime abord, souligné le paradoxe fondamental qui me paraît bien en effet dominer et la pensée politique maurrassienne et l'histoire même de l'Action Française. Paradoxe entre la très forte cohésion apparente (ou du moins sans cesse affirmée) d'une doctrine et les innombrables contradictions internes que l'analyse rétrospective ne peut manquer de révéler dans cette doctrine. En gros, la doctrine maurrassienne repose sur la synthèse de trois éléments idéologiquement et historiquement distincts : le positivisme (en l'occurrence le dessein de définir une véritable science politique reposant, comme toute science, sur l'expérience et le raisonnement logique), l'héritage de la pensée traditionaliste issue de Burke, de Bonald et de Maistre, enfin le nationalisme d'origine plus ou moins jacobine. Trois éléments essentiels auxquels le syncrétisme maurrassien vient ajouter, avec des bonheurs divers, quelques autres éléments secondaires : le régionalisme, la latinité, le néo-classicisme littéraire. Pour le militant de l'Action Française cette synthèse s'est imposée comme un tout global qu'il convenait d'accepter ou de repousser en bloc. C'était là un système complet d'explication des faits politiques ; c'était « la vérité politique ». « La monarchie, disait Maurras, se démontre comme un théorème »... Avec le recul du temps, on est peut-être tenté d'insister au contraire sur le caractère contradictoire des différents matériaux idéologiques ainsi rassemblés. Contradiction d'abord entre l'aspiration à un « Etat fort », à l'autorité souveraine puissamment affirmée et l'aspiration à une décentralisation poussée aux niveaux les plus divers, aux niveaux des provinces, des métiers, des collectivités locales. Contradiction ensuite — moins facile à saisir, au plan de la pensée politique, mais peut-être plus profonde au plan des fidélités et des sensibilités — entre l'héritage de la pensée traditionaliste et le legs du nationalisme. Comment ne pas

remarquer à cet égard combien sont peu développés, jusqu'en 1914 dans la première Action Française, les thèmes habituels de ce qu'il est convenu d'appeler le « nationalisme » français ? La première Action Française s'intéresse peu aux provinces perdues d'Alsace et de Lorraine et au culte de leur souvenir ; elle s'intéresse peu à l'épopée coloniale ; elle tend surtout à répudier tout ce qui relève de la légende révolutionnaire et de la légende impériale, dont le souvenir constitue toujours cependant l'un des éléments essentiels du fond affectif du vieux nationalisme français. En fait, jusqu'à la première guerre mondiale, pensée maurrassienne et tradition nationaliste semblent appartenir à deux domaines différents. Il faudra attendre la guerre de 1914, le soutien sans réserve apporté par l'Action Française à la politique de Clemenceau, pour que la jonction s'opère réellement entre la politique maurrassienne et le vieux nationalisme français, pour que l'on voit, en d'autres termes, aux yeux de l'opinion « se nationaliser » l'Action Française.

Henri Bourbon. — Je m'excuse de vous interrompre, mais en 1908, et je rappelle ici mon anecdote du début, la première affiche annonçant la parution du journal indiquait : « l'Action Française, organe quotidien du nationalisme intégral ».

Raoul Girardet. — Bien évidemment. Il ne s'agit pas de nier l'importance primordiale du concept national dans la pensée maurrassienne. C'est autour de l'idée de la Nation, de la volonté de sa continuité et de sa survie que s'organise tout le système maurrassien. Mais il y a, je le répète, deux plans : celui de la pensée ou de la doctrine politique et celui des fidélités, ces traditions et des milieux. Ce que je veux seulement dire, c'est qu'il y eut un moment où le nationalisme intégral de Maurras, ce qui signifie la doctrine monarchique, et le nationalisme des « nationalistes » n'a nullement coïncidé. Ce que je veux dire également, c'est que l'existence, à l'intérieur même du système politique préconisé par l'Action Française, de très puissantes contradictions internes n'a jamais cessé de peser sur l'histoire du mouvement. Il est caractéristique que cette histoire n'ait cessé d'être pleine de schismes, de scissions, de ruptures. Ces schismes, ces ruptures ne s'expliquent-ils pas par le fait que l'attrait exercé par la pensée maurrassienne n'a jamais été sans comporter de très graves malentendus ? Dès que l'on quitte le plan des spéculations doctrinales pour aborder celui des options immédiates devant l'événement historique, les adeptes de Maurras se séparent. Ils se séparent même souvent au nom de ce qu'ils disent et croient être la vraie fidélité aux impératifs de la doctrine originelle. N'est-ce pas tout simplement parce que cette doctrine originelle comportait, en elle-même, la possibilité de fidélités divergentes, la possibilité d'attitudes contradictoires ?

Etienne Borne. — Je suis d'accord avec ce que viennent de dire René Rémond et Raoul Girardet : il est vrai que l'Action Française a imposé à tous,

au dehors comme au dedans, le sentiment d'une très forte cohérence doctrinale ; il est vrai aussi que cette cohérence fait question et qu'on peut se demander si le prétendu système ne révèle pas à l'analyse un certain nombre de contradictions.

Pour ma part, je suis tout de même plus sensible à ce qu'il y a de terriblement logique, d'une logique géométrique, unilatérale, mais logique tout de même dans une pensée qui me paraît être plus une synthèse qu'un syncrétisme. Certes, je ne nie pas que cette pensée ait évolué, qu'elle ait plus ou moins intégré des apports et des éléments d'origine diverse et ce style différent ; mais je me demande si elle n'est pas allée vers toujours plus de cohérence, si elle ne s'est pas voulue de plus en plus systématique. L'Action Française, on vient de le dire, est contre-révolutionnaire, elle est nationaliste, elle est positiviste. Trois thèmes dont l'originalité de Maurras est d'avoir montré qu'il y avait réciprocity parfaite, et non pas seulement juxtaposition, de chacun d'entre eux aux deux autres : refuser les « faux dogmes de 89 » parce qu'ils signifient individualisme et donc anarchie, c'est sauver la consistance de la nation qui est plus que la somme des individus qui la composent, et c'est entrer dans les voies d'une politique positive, débarrassée des nuées métaphysiques. Il apparaît alors que le nœud de la doctrine est dans la radicale mise en question de l'idée démocratique, considérée comme intrinsèquement perverse. Aussi l'Action Française a-t-elle agi aussi bien par la vigueur intellectuelle du système que par l'absolu de ses négations, deux aspects profondément liés de la même mesure.

Négligeons les solutions proposées par l'Action Française, solutions qui ont fait historiquement faillite. Il reste que Charles Maurras a posé avec force quelques problèmes qui restent nos problèmes : vous n'accorderez jamais ensemble, proclamait le maître de l'Action Française, ce que vous appelez les droits absolus et sacrés de la personne humaine avec les nécessités organiques et hiérarchiques d'une société politique. En d'autres termes un Etat démocratique n'est-il pas une contradiction dans les termes ? Et c'est peut-être la question des questions. Parce que Maurras allait droit à ces problèmes fondamentaux, il s'est fait une réputation, qui n'était pas usurpée, de penseur politique.

Penseur positiviste, dans le sens le plus orthodoxe du mot. Disciple d'Auguste Comte, auquel il ne ménageait pas admiration et gratitude. Toute la doctrine maurrassienne de la révolution française est empruntée à Comte, et particulièrement cette thèse selon laquelle les idées révolutionnaires, qui ont détruit les structures et les mentalités d'ancien régime, ont une valeur purement négative. Elles sont métaphysiques, selon le sens précis qu'Auguste Comte donnait à ce mot, c'est-à-dire absolues et abstraites, incompatibles à la fois avec la religion et la science, et par conséquent désorganisatrices de toute société, la nouvelle comme l'ancienne. De la dynamite et non pas du ciment. Et Maurras a eu l'ambition de faire passer la politique de l'âge méta-

physique à un âge positif, où la science des sociétés prendrait la relève des idéologies mortes.

Si on prend les choses dans cette perspective centrale, les contradictions que vous signaliez perdent de leur importance ou se laissent aisément résoudre. Par exemple le thème de l'autorité nécessaire de l'Etat et les thèmes du régionalisme, de la décentralisation, du fédéralisme interne ne sont nullement incompatibles. Maurras rejette l'Etat jacobin, qui ne reconnaît pas d'intermédiaires entre l'Etat et la multitude des individus, et qui, pour ne pas se dissoudre, deviendra fatalement césarien. D'où chez Maurras une théorie des corps intermédiaires, des libertés réelles opposées à la liberté abstraite et vide, ou comme on dirait aujourd'hui des forces vives d'un pays réel, toujours paralysées et travesties par les pratiques parlementaires et les rites démocratiques. La monarchie, les corps intermédiaires, nous avons là une sorte d'épure, théoriquement parfaite, qui exclut à la fois le césarisme en haut et l'anarchie en bas, et à laquelle on ne saurait rien reprocher, sinon d'être du bon travail d'intellectuel, bien systématique, bien défendu contre toutes les objections possibles. Autre exemple : le nationalisme dont on peut en effet dire que chez Maurras, il cherche à rationaliser, à mettre en formules doctrinaires le plus instinctif, le plus passionnel des sentiments. Contradiction ? Entreprise impossible ? Non pas ; ce fut toujours le propos de Maurras que d'ajouter au sentiment du cœur une vue cohérente de l'esprit et de rationaliser selon un ordre systématique, qui est le maurrassisme même, aussi bien la sensibilité patriotique que la sensibilité royaliste ou la sensibilité catholique. D'où certes bien des problèmes : rationaliser l'affectif n'est-ce pas au total le défigurer, le trahir, en tarir les sources profondes ? La raison de ce rationalisme ne s'est-elle pas révélée sèche et courte ? Et un nationalisme qui répudie avec tant de vigueur la France des Jacobins et la France de Bonaparte (nous pourrions revenir sur cette critique du bonapartisme, capitale dans la pensée de Maurras) devient un principe de division plutôt que de rassemblement et risque de blesser ce patriotisme qu'il prétendait rationaliser. Le système chez Maurras est donc vulnérable, dans la mesure où une idéologie partisane prétendait s'identifier avec le tout de la vérité politique. Et elle n'a pas manqué de subir la contradiction de l'expérience, le démenti de l'événement. Mais cette idéologie, d'où ses infortunes, péchait plutôt par excès que par défaut de cohérence systématique.

Une pensée datée

Philippe Ariès. — On a dit très justement tout à l'heure qu'un des caractères de l'Action Française était d'avoir rationalisé ce qui était sentimental. Je voudrais vous montrer cette rationalisation du sentiment au niveau des premiers militants vers 1900, dans des familles bourgeoises ou de petite noblesse, qui formaient et qu'on appelait en province : la Société.

Ces familles appartenaient à deux traditions opposées : les filles gardaient la foi catholique et l'attachement royaliste de leurs mères, les garçons au contraire imitaient le libéralisme des pères, leur scepticisme voltairien, et réduisaient la pratique religieuse au strict convenable. Mais dès la seconde moitié du XIX^e siècle, la situation s'est modifiée. Dans les deux générations nées, l'une entre 1850 et 1870, l'autre, entre 1870 et 1890, les hommes pratiquant ont été moins rares. Le catholicisme a commencé à ne plus être ce qu'il avait failli devenir : une religion de femmes et d'enfants.

Je pense que ce renouveau est dû principalement à une influence plus durable de la mère sur un foyer où des enfants moins nombreux et en particulier les garçons, ont été retenus plus longtemps, et ont reçu une éducation morale plus pénétrante.

Les garçons plus marqués par la piété familiale ont eu quelque chance de la conserver.

D'autre part dans les années 1890-1900, cette jeunesse provinciale redevenue catholique a été amenée à considérer sa position politique. La politique auparavant, dans ces familles, se réduisait à une vague fidélité royaliste, bonapartiste, républicaine qui allait de soi, et à de petites querelles de clocher, à peine d'arrondissements. Vers 1900, les fils des « messieurs » ne vivent plus seulement de leurs propriétés ou de leurs placements, ils sont avocats, médecins, officiers, ingénieurs, dans des grandes villes. Ils éprouvèrent alors des besoins intellectuels nouveaux et en particulier politiques. Leur confrontation avec les idées de leur temps les sépara. Les uns découvrirent dans Maurras une justification rationnelle des traditions maternelles. Ils n'avaient plus lieu de se retenir de les afficher, puisqu'un incroyant reconnaissait scientifiquement dans l'Eglise et la Monarchie les colonnes de la civilisation. Les autres trouvèrent dans le Ralliement le moyen de concilier la foi de leurs mères et un républicanisme auquel ils étaient attachés ou auquel ils se résignaient. Cependant, qu'ils fussent royalistes ou républicains, leur catholicisme était le même : le catholicisme contre-révolutionnaire du début du XIX^e siècle, antimaçonnique, antimoderniste, et même antisémite ; les divergences des attitudes religieuses sont venues plus tard.

Je connais bien une famille bordelaise très catholique qui s'est alors coupée en deux branches ennemies : l'un des deux cousins germains a été associé à la fondation de l'Action Française, l'autre à celle du Sillon.

Une première dichotomie des catholiques contre-révolutionnaires du XIX^e siècle a produit « l'Action Française » et « le Sillon » ou la plus ancienne Démocratie chrétienne.

Après la condamnation par le Vatican, une seconde dichotomie des catholiques d'Action Française a produit une Action Française un peu transformée, laïcisée, et la Démocratie chrétienne classique.

Raoul Girardet. — Par delà la très utile analyse de Philippe Ariès, je voudrais revenir sur l'intervention d'Etienne Borne. Je me rends très bien compte que René Rémond et moi-même avons peut-être trop fortement souligné les contradictions et les paradoxes du syncrétisme maurrassien. Il serait ridicule de ne pas en convenir : à côté de ces discordances, ce syncrétisme n'est pas sans comporter très évidemment de très forts éléments d'unité et de cohésion. Mais, et cela me paraît important, ces éléments d'unité et de cohésion sont principalement de caractère négatif. Au fond, ce qui lie les éléments disparates rassemblés dans le système maurrassien c'est une remise en cause, c'est une critique : la remise en cause, la critique de la démocratie et plus précisément de la démocratie parlementaire. C'est cette critique qui constitue sans doute l'élément le plus solide, le plus original, le plus résistant à l'épreuve du temps du système maurrassien, et c'est à l'intérieur, dans le cadre de cette critique, que s'opère la jonction entre des traditions idéologiques différentes. Mais il reste essentiel de rappeler que cette critique a été formulée à un moment très précis de l'histoire française. C'est le moment où aux yeux de la plupart le régime de la III^e République semble connaître une crise décisive. C'est le moment aussi où la société bourgeoise du XIX^e siècle commence à s'interroger sur quelques-uns des

grands principes sur lesquels reposait jusqu'à présent son existence. C'est le moment enfin où se trouve remis en cause tout le système de valeurs intellectuelles et morales qui semblait, depuis un demi-siècle, avoir définitivement triomphé. La date même à laquelle a été construit le système maurrassien est sans doute primordiale pour la compréhension de ce système. Elle permet en tout cas de saisir l'attrait exercé par ce système et comment les discordances logiques que nous pouvons aujourd'hui y découvrir ont été dissimulées aux yeux du plus grand nombre.

René Rémond. — Raoul Girardet vient de rappeler la pesée de l'environnement qui a marqué la naissance de l'Action Française. Sa pensée et son être sont datés. L'observation vaut aussi pour la suite de son histoire : elle explique en particulier son vieillissement. Sa pensée politique devient de plus en plus anachronique par rapport à son temps et à ses données. Si dans l'entre-deux guerres les adeptes de l'Action Française n'ont pas accordé toute l'attention qu'ils méritaient aux nouveaux problèmes économiques, sociaux, à la montée du marxisme, à la nouvelle formulation même des problèmes de relation internationale, leur aveuglement est pour partie imputable au vieillissement des chefs, pour partie aussi à l'effet des ruptures et des crises internes qui se soldent toutes par la dissidence des éléments les plus modernistes et le triom-

Charles Maurras aux obsèques de Marcel Langlois (à gauche) et au marbre de l'Action Française (ci-dessous) avec Pujol.

phe de l'aile conservatrice, du parti de l'Ordre, sur le parti du mouvement. Mais c'est aussi, et peut-être surtout, la conséquence d'une attitude mentale.

L'Action Française ne préparait guère à percevoir la nature, à pressentir l'ampleur des changements qui modifient la société française et ses relations avec le reste du monde. Cela découle de la nature même d'une pensée philosophique qui met l'accent sur les valeurs de permanence, plus fixiste qu'évolutive. C'est aussi l'effet d'un historicisme qui majore la tradition au détriment de ce que l'histoire comporte aussi de changements et de renouvellement. Paradoxalement, la fidélité à l'histoire aboutit à la totale méconnaissance de ce que l'expérience historique ne cesse d'ajouter et de surimposer au passé. Quand Maurras formule son « politique d'abord », ce n'est pas, comme on peut légitimement le concevoir, qu'il pense qu'en définitive le politique est spécifique et supérieur à l'économique, c'est plutôt par méconnaissance de l'influence des autres séries de phénomènes économiques, sociaux ou autres. D'année en année s'impose davantage le sentiment d'une pensée de plus en plus étrangère à son temps, de plus en plus inactuelle, qui ne varie point alors que le monde change, et qui aboutit à une attitude d'émigré intellectuel dans un univers où l'imaginaire a pris de plus en plus le pas sur l'observation des signes du temps.

Etienne Borne. — René Rémond a raison : il y a au long de l'histoire de l'Action Française vieillissement, dégradation, durcissement. Vue juste, mais rétrospective. Dans l'entre-deux guerres où l'histoire de l'Action Française a eu des moments si dramatiques, le militant du mouvement avait au contraire le sentiment que l'événement ne cessait d'apporter confirmation sur confirmation aux grandes thèses de Maurras : la décadence accélérée de la Troisième République paraissait vérifier les prédictions maurrassiennes ; ce pouvoir sans tête, livré aux divisions des partis, était incapable de faire face aux grandes crises internationale, économique, sociale : Maurras l'avait bien dit que les institutions parlementaires corrompaient les hommes et ne pouvaient produire que le pire. Bien plus, partout en Europe, l'idée démocratique, violemment contestée par les fascismes et les bolchevismes, paraissait condamnée par le mouvement même de l'histoire. Maurras n'avait-il pas raison, lui dont la clairvoyance avait dénoncé dans la démocratie soit le mal, soit le mauvais remède, incapable de conjurer le mal totalitaire ? L'homme de l'Action Française pouvait donc se persuader, dans le pressentiment des apocalypses imminentes, que le train même du monde était une vaste preuve expérimentale de la thèse majeure du maurrassisme : la faiblesse et la malfaisance de l'idée démocratique.

Le « politique d'abord »

Philippe Ariès. — Je voudrais revenir sur le mot « politique d'abord » qui fut le slogan le plus constant de l'Action Française, sans doute témoignait-il

d'une méfiance certaine à l'égard des spéculations économiques, sociales, ou même pastorales. Mais l'importance qu'on lui donnait à une cause plus profonde. J'ai été frappé de retrouver cette même dévotion au « politique » chez un homme beaucoup plus préoccupé que Maurras par ces questions sociales, chez Daniel Halevy.

La génération d'Halevy, de Maurras, de Péguy aussi, croyait que l'ancienne France n'était pas morte, qu'elle se poursuivait dans la vie familiale, artisanale, paysanne. Ils pensaient qu'il y avait toujours des « mœurs », qu'une mauvaise politique les avait dévoyées, qu'une bonne politique les restaurerait. Nous savons, nous, que l'ancienne France, si elle n'a pas disparu, est devenue méconnaissable, que les meilleurs gouvernements du monde n'y feront plus rien : affaire de génération.

Etienne Borne. — Le « Politique d'abord », que l'Action Française présentait comme une maxime d'action était cependant toute une philosophie et qui paraissait faire de la politique la valeur humaine fondamentale au détriment de l'éthique et du religieux. Là a été, parmi des péripéties douteuses, la raison profonde de la condamnation par Rome de l'Action Française et ainsi Maurras, défenseur du catholicisme et de l'ordre romain, s'est trouvé, bel exemple des contradictions dont nous parlions tout à l'heure, rejeté par la plus haute autorité du catholicisme, le pape, Rome. Au « politique d'abord », Jacques Maritain dont la rupture avec l'Action Française a été comme une seconde conversion, opposait en un livre fameux la « primauté du spirituel ». Et cela fait tout un débat qui reste encore en suspens.

La pensée de Maurras refusait avec beaucoup de vigueur l'idée même de politique chrétienne, aussi absurde à ses yeux que l'idée d'une mathématique ou d'une physique chrétiennes. Et au nom de la consistance et de l'autonomie de l'ordre naturel. D'où les convergences entre le maurrassisme et une certaine manière de comprendre le thomisme : s'il y a une vérité politique indépendante de la vérité religieuse, la distinction, légitime jusqu'à un certain point, peut aller à un séparatisme radical ou même à une doctrine de la double vérité, comme celle de cet averroïsme latin du XIII^e siècle, dans lequel Laberthonnière voyait avec beaucoup de perspicacité un maurrassisme avant la lettre. L'apologie que Maurras faisait du catholicisme, de ses institutions, de ses structures, de ses hiérarchies, des bienfaits dont il a, comme source de culture, enrichi la meilleure part du genre humain, était en son fond toute politique, valable pour des incroyants comme pour des croyants, et inspirées de considérations étrangères à la foi proprement dite. Mais alors les valeurs chrétiennes, évangéliques, qui sont d'un autre ordre, surnaturel, transcendant, ne seraient susceptibles d'aucune sorte d'incarnation dans le monde temporel ; bien plus, pour suivre la logique maurrassienne, un évangélisme politique, une politique tirée du sermon sur la montagne conduiraient à leur

perte les sociétés humaines. Mais alors le catholicisme n'aurait eu d'efficacité politique que dans la mesure où il aurait rendu inopérant le ferment évangélique. Catholicisme et christianisme font alors comme deux vérités différentes, peut-être antagonistes. Thèses qui sentent le fagot. L'étonnant est que les autorités religieuses soient intervenues si tardivement !

Il reste que Maurras résolvait dans un style de dogmatisme cynique, un problème pour lequel nous n'avons, au fond, les uns et les autres que des solutions approximatives. Et une solution de type maurrassien est une possibilité permanente qui peut être constamment reprise dans les contextes et les conjonctures les plus diverses. Ainsi un certain progressisme chrétien demande au marxisme les principes et les techniques d'une politique positive, sans aucune sorte de référence aux valeurs religieuses dont on dira alors que la vérité est spirituelle et non temporelle. Ce qui prouve que l'« averroïsme latin » peut se montrer à l'extrême gauche comme à l'extrême droite.

René Rémond. — Les variations des rapports entre l'Action Française et le catholicisme posent à la réflexion une question des plus étranges. Pour un jeune catholique d'aujourd'hui, quoi de plus surprenant que de constater que l'école du nationalisme intégral a pu s'identifier pour toute une génération avec l'interprétation qui semblait la plus autorisée du catholicisme ? Gardons-nous d'une explication utilitaire ou pragmatique, il y a autre chose dans les rapports entre l'Action Française et le catholicisme qu'une simple alliance d'intérêts ou qu'une rencontre de stratégie. Il y a beaucoup plus : une symbiose intellectuelle. Les circonstances n'y furent pas étrangères, la séparation des Eglises et de l'Etat, la querelle qui oppose alors l'Eglise aux pouvoirs publics, et où l'Action Française a épousé la cause du catholicisme et de la défense religieuse. Mais surtout la réaction commune contre une pensée individualiste, scientiste, l'affirmation de valeurs de fixité, d'ordre, et les affinités profondes entre une pensée politique rigoureuse, systématique et l'architecture dogmatique du catholicisme. C'est au niveau de la sensibilité religieuse et de l'interprétation théologique que résident les véritables éléments d'explication de ce mariage entre le positivisme maurrassien et le catholicisme : une même défiance à l'égard de tout modernisme, un même attachement à la permanence, à l'ordre, à la fixité, peut-être même un certain dégoût à l'égard du monde expliquent que la rupture brutalement survenue ait pu être à l'origine d'un tel drame de conscience pour tous ceux qui pensaient avoir uni, dans leur conscience et leur vie, leur foi religieuse et leur pensée politique et furent brusquement mis en demeure de choisir entre leurs deux fidélités.

Raoul Girardet. — « Politique d'abord » : la formule même correctement interprétée, même prise dans le sens exact qu'il convient de lui donner

(c'est-à-dire la seule affirmation de l'antériorité du facteur politique du point de vue de la survie temporelle des cités) ne peut évidemment manquer de poser de sérieux problèmes au croyant. Mais il me paraît aussi qu'elle ne peut manquer de poser des problèmes également importants à celui qui, comme Maurras lui-même, accepterait seulement de se définir comme « nationaliste ». Pour Maurras le problème de la survie de la communauté nationale se réduit en somme à celui de l'Etat, de sa forme, de ses structures. « La restauration de l'Etat » reste pour une société politique quelconque la condition préalable de toute durée ou de toute renaissance. C'est du fait de leurs seules institutions que les cités prospèrent ou disparaissent. Mais ce politisme ne risque-t-il pas de paraître bientôt très court ? La force, la grandeur d'une cité reposent-elles seulement sur la valeur rationnellement démontrée de ses institutions ? Des institutions théoriquement mauvaises ne peuvent-elles être validées par le respect qui les entoure, le sentiment de légitimité qu'elles inspirent ? Peut-on évoquer le problème de l'Etat sans évoquer celui du citoyen ? Et peut-on évoquer le problème du citoyen sans immédiatement ré-introduire dans toute réflexion politique une certaine dimension morale ? En d'autres termes l'ordre politique peut-il être totalement séparé, comme tend à le faire Maurras, de l'ordre moral ? C'est, je crois, la question que beaucoup d'hommes de formation maurrassienne ont été amenés à se poser au cours d'un demi-siècle d'histoire. Et c'est aussi, je crois, ce qui à des moments divers en a amené beaucoup à se séparer de leur premier maître.

René Rémond. — Maurras élève la Cité au-dessus de tous les autres aspects de la vie collective. Cependant n'a-t-il pas toujours nourri une tendresse secrète, n'a-t-il pas fait une exception pour ce qui était activité littéraire et artistique ? Même sans aller jusqu'à penser que sa philosophie politique est souvent déduite de ses préférences esthétiques, l'activité poétique, la création artistique ont toujours joui auprès de l'école d'Action Française d'une sympathie et d'une compréhension plus larges que les exclusives politiques.

D'autre part, ce qui est vrai du fidèle de l'Action Française, parfois écartelé entre sa fidélité à une pensée exclusivement politique et des aspirations profondes, ne l'est-il pas aussi de toute philosophie politique ? Le militant communiste peut aussi avoir le sentiment que sa personnalité profonde, l'instinct du bonheur, sont sacrifiés à une dogmatique politique.

Etienne Borne. — Ainsi parler de l'Action Française, c'est toujours parler d'autre chose que de l'Action Française. Je suis de ceux qui ont commencé de réfléchir aux choses de la politique parmi les remous provoqués par la condamnation de l'Action Française, et dont on peut dire qu'ils se sont débattus avec Maurras et se sont efforcés de répondre à ce défi à la démocratie que constituait son système. S'il y a une pensée démocrate chrétienne,

elle s'est constituée dans une sorte d'antithèse à la pensée maurrassienne. Maurras autrefois avait écrit « Le dilemme de Marc Sangnier » et, pour toute une jeune génération catholique, l'alternative était : Sangnier ou Maurras. Si bien qu'on peut se demander si à s'être définie elle-même dans l'entre-croisement des polémiques maurrassiennes et anti-maurrassiennes et à un moment déterminé de notre histoire, la démocratie chrétienne française n'a pas quelque chose d'anachronique qui l'empêcherait de s'adapter à la présente évolution des choses. Et en effet on reconnaîtrait aisément dans le comportement de beaucoup de démocrates chrétiens le souvenir toujours vivant de l'ancien épisode. Faut-il dire alors que l'obsession de l'ennemi survit déraisonnablement à la mort de l'ennemi ?

Il semblerait ; et pourtant je crois que la polémique doctrinale contre le maurrassisme n'était pas une mauvaise école de formation pour une pensée politique démocratique. Car on ne peut se dire démocrate que dans la mesure où on a véritablement répondu à un certain nombre d'objections que Maurras a portées à un degré de force malaisément surpassable et qui reviennent à se demander si la démocratie n'irait pas à contre-courant de la nature même des sociétés. D'autre part un chrétien soucieux d'engagement politique ou social ne peut pas ne pas confronter la pensée inspiratrice de son action avec une philosophie de la religion de type maurrassien. Une doctrine vivante n'est pas intemporelle, elle contient en elle-même, intégrée, la mémoire des débats qui lui ont permis de prendre forme. Si bien que de s'être battue avec l'Action Française pourrait être pour la démocratie chrétienne force plutôt que faiblesse. Et tels qui jugent périmé le vieux conflit et congédieraient volontiers les deux adversaires, risquent de se laisser prendre aux prestiges de quelque néo-maurrassisme qui aura pris autre nom et nouvelle figure. Je me répète : les problèmes posés par l'Action Française sont de ceux qui demeurent. On ne les éludera pas.

Le nationalisme, le bonapartisme, le gaullisme

René Rémond. — Mais en ce cas, si les problèmes sont permanents parce que se sont ceux qui se posent à toute société politique, à tout ensemble d'hommes vivant groupés dans une société organisée, les positions présentes et les solutions qui nous sont actuellement proposées ne manifestent-elles pas une certaine survivance de l'Action Française ?

Etienne Borne. — Le nationalisme, par exemple, est une permanence de la politique française, et sous sa forme gaulliste, il paraît bien présenter un certain nombre de réminiscences maurrassiennes ; d'abord ce thème central selon lequel les Etats, les nations et non les individus sont les sujets réels de l'histoire humaine ; qu'il y ait comme éternellement des Gaulois, des Germains, des Slaves, Maurras l'avait dit et le général de Gaulle le redit ; l'idée que les partis éviscent, affaiblissent, défigurent la nation appartient aussi bien au maurrassisme qu'au gaullisme ; de même la confiance faite aux

« bonnes » institutions pour résoudre le problème politique ou la nécessité de personnaliser l'Etat pour le rendre à la fois intelligent et efficace.

Et pourtant il serait injuste, à mon sens, d'avancer que le gaullisme a assumé l'héritage de l'Action Française, car il y a, virtuellement, impliqué dans la doctrine maurrassienne, un procès passablement rigoureux du gaullisme. Celui-ci, je me rallierais volontiers à la thèse qu'a défendue René Rémond dans son « Histoire de la Droite en France », montre plutôt toute la permanence, toute la puissance de renouvellement, toute la faculté d'adaptation et de modernisation qui se trouve dans la tradition bonapartiste. Or Maurras a été pour le bonapartisme l'analyste le plus aigu et le censeur le plus sévère : il l'a fort bien situé comme un effet nécessaire dans la dialectique de la révolution française et du jacobinisme ; et Maurras est anti-bonapartiste parce qu'il est contre-révolutionnaire ; la souveraineté populaire, fondement de la démocratie plébiscitaire, est le plus haïssable des faux dogmes détestés par Maurras ; l'idée d'une mission de la France, semant des idées libératrices et émancipatrices dans tous les coins du monde, est aussi un thème commun au bonapartisme et au gaullisme, alors que Maurras le considérait comme une mystification dangereuse. Et il n'est pas jusqu'au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, au principe dit des nationalités dont bonapartisme et gaullisme font leur politique étrangère et dont on trouve pareillement la critique dans l'œuvre maurrassienne. Au total bonapartisme et gaullisme sont tricolores. Maurras, issu de la Vendée provençale, est un blanc du Midi. Et nous voyons bien que les derniers héritiers intégraux de l'Action Française, il en reste quelques-uns, ne peuvent contenir leurs fureurs antigauillistes.

Raoul Girardet. — Voilà enfin un point où je me trouve en total désaccord avec Etienne Borne. Pour expliquer ce désaccord je crois qu'il convient tout de suite de distinguer entre la construction doctrinale élaborée par Maurras prise en elle-même et le courant idéologique beaucoup plus général qui est né dans l'opinion à partir de cette construction doctrinale. Bien sûr je vous accorderais volontiers que ce que nous entendons par gaullisme peut paraître en bien des points échapper aux impératifs de la dogmatique maurrassienne et parfois même les contredire ; encore faudrait-il ajouter que cette pensée offre suffisamment de diversité et aussi suffisamment de contradictions pour se prêter à beaucoup d'interprétations possibles. Mais en revanche le gaullisme me paraît, du moins pour l'essentiel, coïncider avec ce que l'on pourrait appeler un maurrassisme dilué, celui-là même qui s'était très largement répandu dans la droite française dans la période de l'entre-deux-guerres. De la pensée doctrinale du maître de Martigues, ce maurrassisme dilué avait surtout retenu deux thèmes fondamentaux : le concept nationaliste et le concept de l'« Etat fort ». Or tels sont aussi, du moins je le crois, les postulats fondamentaux de l'idéologie du gaullisme d'aujourd'hui. Imaginez que l'on ait pro-

Meeting d'Action Française en 1925, dans l'Ouest, avec Léon Daudet.

posé, dans une réunion d'Action Française, aux alentours de 1935, le schéma suivant. A la tête de l'Etat un général en la personne de qui s'incarne le destin national — mieux un général qui va à la messe, un général dont le nom s'orne d'une particule. Un arbitre suprême se réservant les décisions considérées comme majeures de la politique extérieure et de la politique de défense, autour de lui des ministres, grands commis échappant aux factions politiques choisis en vertu de leurs seules capacités supposées. En face de lui un parlement humilié, abaissé, réduit à un simple rôle de contrôle budgétaire. Partout l'appareil de l'Etat renforcé, le jeu des partis politiques n'influant plus sur le choix des grandes décisions nationales. Ne croyez-vous pas que ce schéma aurait représenté aux yeux de notre public moyen d'Action Française l'image même du « bon gouvernement », la réalisation à peu près totale de ses espoirs et de ses rêves ? Ce n'est sans doute pas en vain que dans son livre sur De Gaulle, François Mauriac rappelle, pour légitimer sa dévotion présente, sa jeunesse proche de l'Action Française et sa constante admiration bainvillienne. J'admets que le gaullisme laisse de côté bien des points de la construction maurrassienne. J'admets que tout ce qu'il recèle de la vieille tradition bonapartiste s'intègre mal à cette construction. « Politique d'abord », autorité de l'Etat, absence totale d'intérêt porté au citoyen en tant que personne morale, mépris du système parlementaire, dédain des « partis de jadis », diplomatie d'indépendance et de puissance tout cela cependant établit entre gaullisme et maurrassisme des liens d'une très évidente parenté.

Philippe Ariès. — Je crois bon de rappeler ici, que l'opposition théorique de l'Action Française au

bonapartisme n'excluait pas d'importants emprunts ; par exemple le terme « la gueuse », largement utilisé dans le vocabulaire d'Action Française pour qualifier la République, était une expression bonapartiste.

René Rémond. — Dans ce débat entre deux interprétations des rapports entre le nationalisme maurrassien et le gaullisme, on ne sera pas surpris que je me range plutôt du côté d'Etienne Borne que de Raoul Girardet, encore qu'il ait exprimé sa pensée avec tant de nuances que sa démonstration emporte souvent la conviction. La parabole des maurrassiens de 1935 est certes séduisante, mais je me demande, au cas où ceux à qui on aurait proposé ce mirage y auraient effectivement souscrit, si ce n'est pas eux qu'il aurait fallu taxer d'infidélité à l'égard de la pensée proprement maurrassienne : se ralliant au général, dont on nous décrit le personnage, le programme et les titres n'auraient-ils pas, à cinquante ans de distance, renouvelé l'erreur du prétendant se ralliant au boulangisme et transférant son capital de légitimité sur une conception plébiscitaire du pouvoir ? Il n'est pas douteux que le gaullisme soit une forme du nationalisme, et le maurrassisme également. S'ensuit-il pour autant que les deux s'identifient ? Ici, une distinction me semble s'imposer. Le nationalisme intégral, en dépit de son épithète et de sa prétention, n'a jamais été qu'une interprétation, entre plusieurs, du patrimoine nationaliste. En plus des arguments énoncés par Etienne Borne et qui plaident pour l'originalité du gaullisme par rapport à la tradition maurrassienne, j'en suggère trois autres. En premier, il est incontestable que, dans la philosophie politique du général de Gaulle le pouvoir puise sa légitimité dans un consentement populaire. Le pouvoir n'est

légitime que s'il tient son origine et son existence d'une consultation populaire : postulat qui procède en droite ligne de l'idée démocratique sous quelque forme que ce soit, plus jacobine peut-être que libérale. En second lieu, l'historicisme inhérent à tout nationalisme, car il ne peut y avoir fidélité nationale que par référence à un passé, celui du général de Gaulle me paraît plus intégral que celui de Maurras : le général de Gaulle ne retranche aucun chapitre de l'histoire de la nation française. Il accepte aussi bien la Révolution et le XIX^e siècle, que l'Ancien Régime. Son nationalisme est plus global. En troisième lieu, il semble qu'on discerne deux familles d'esprit et deux types de tempérament. Le nationalisme de l'Action Française est un nationalisme de pure tradition, qui met au sommet de la hiérarchie les valeurs d'ordre et de permanence. Le nationalisme gaulliste, indépendamment même de la présentation qu'on peut nous en faire aujourd'hui, me paraît d'avantage marqué par une philosophie du changement. Pour formuler le débat en termes contemporains des origines de l'Action Française, je me demande si le nationalisme du général de Gaulle n'est pas plus marqué par le bergsonisme, s'il n'y a pas dans le gaullisme une certaine philosophie du mouvant, de l'intuition et de l'élan vital qui expliquerait peut-être à un niveau très profond, celui où s'enracinent nos débats d'idées, le différend fondamental entre la postérité de l'Action Française et le gaullisme.

Philippe Ariès. — Ce que Maurras condamne dans la démocratie plébiscitaire, c'est l'origine populaire du pouvoir. Il n'aurait pas eu les mêmes raisons de condamner un pouvoir qui tirerait sa légitimité d'une source non populaire (et de Gaulle croit certainement que son droit est antérieur au référendum), et qui la ferait reconnaître, ratifier par le peuple. Je le verrais très bien trouver des précédents historiques dans l'acclamation qui suivait les sacres des rois. Il distinguerait le **consensus** du peuple à un pouvoir de droit divin ou historique, et le plébiscite qui fonde le pouvoir.

Mais, à la vérité, les dictatures modernes n'ont jamais eu recours au plébiscite que comme à une reconnaissance ! Je me demande d'ailleurs si Maurras n'a pas évolué à cet égard. Dans les discussions des années 1940, on admettait dans son entourage que la constitution de 1852 n'était pas si mauvaise. La difficulté pour l'Action Française était plutôt de concilier son penchant pour un pouvoir autoritaire et sa nostalgie d'une sorte d'anarchie municipale et provinciale. Sous Vichy, elle s'est rallié à un « bon gouvernement » corporatiste. Le corporatisme l'avait emporté.

On peut très bien admettre que le régime gaulliste est un « bon gouvernement » d'Action Française, où le corporatisme a disparu. Si la postérité de l'Action Française est dans sa grande majorité antigauilliste c'est à cause de l'Algérie et aussi parce qu'un long séjour dans l'opposition a développé chez

ces doctrinaux de l'autorité, un anarchisme d'ailleurs congénital.

Raoul Girardet. — Ce qui conduit finalement à nous demander ce qu'il reste aujourd'hui de la longue histoire de l'Action Française, à tenter de tracer le bilan de l'héritage maurrassien. Bilan en vérité singulièrement difficile à établir. Il y a d'abord l'œuvre de Maurras elle-même que, j'en suis sûr, l'on redécouvrira un jour, débarrassée de ses scories journalistiques et d'autant plus forte qu'elle apparaîtra dans ses justes limites : celle d'une réflexion sur la démocratie au XX^e siècle. Il y a ensuite ceux qui continuent à se réclamer explicitement de cette pensée, à se dire et à se vouloir maurrassiens : ils sont peu nombreux, divisés, héritiers d'un passé trop lourd de guerres civiles et peuvent apparaître comme les vaincus de l'histoire. Il y a encore le prolongement dans la littérature politique d'aujourd'hui de certains thèmes issus de la pensée maurrassienne : à l'inverse des hommes, ceux-ci ont, semble-t-il, ces temps-ci et dans le monde officiel, retrouvé une actualité et une vigueur qu'on leur avait sans doute trop tôt déniées. Il y a enfin ceux, et ils sont innombrables, qui ont à un certain moment de leur vie plus ou moins reçu une formation maurrassienne. Ce sont ceux-là que l'Action Française n'a cessé d'essaimer, qui se sont éparpillés au gré des événements et des grands schismes politiques de notre temps. Vichy par exemple en a recueilli beaucoup, la Résistance en a aussi compté bon nombre dans ses rangs. Existe-t-il entre ces derniers une certaine parenté, une certaine façon commune d'aborder les problèmes politiques, une communauté de vocabulaire, d'attitude, de comportement ? Il est impossible de répondre à cette question.

Sous quel commun dénominateur réunir Bernanos et Maritain, Thierry Maulnier et Claude Roy, M. Mitterand, M. Buron, M. Jean Marin et M. Sanguinetti ? Pour ma part, en ce qui concerne ceux qui, ayant choisi des options différentes, ne se sont cependant pas trop éloignés de leur école originelle, je distinguerai deux familles principales : ceux qui ont retenu surtout, de leur maurrassisme premier, et le politique d'abord et le souci primordial de l'Etat, et ceux que la formation maurrassienne a paradoxalement préparés à une seule attitude de protestation morale, a liés à un certain nombre de valeurs fondamentales de fidélité et d'enracinement. Il y a une tradition d'Action Française qui est celle des légistes et il y a une tradition d'Action Française qui est celle des protestataires. Il est probable que les fondateurs du mouvement seraient étonnés aujourd'hui de cette double postérité. Celle-ci prouve du moins que leur œuvre a échappé à la médiocrité.

UNE REVOLUTION SILENCIEUSE

Les femmes dans la société contemporaine

PAR THERESE DE SAINT-PHALLE

AUJOURD'HUI, les femmes rendent la justice, conduisent des autobus, opèrent des malades, construisent des immeubles, animent des hebdomadaires, dirigent la trajectoire des fusées : personne ne s'en étonne. Harold Wilson, Premier Ministre de Grande-Bretagne, vient de confier le Ministère des Territoires d'Outre-Mer à une femme : Barbara Castle. L'exploit de Valentina Tereskova qui a conquis le cosmos à 28.000 kilomètres à l'heure a définitivement prouvé que les femmes n'étaient plus une race sous-développée. Leur statut a évolué dans la mesure où elles se sont imposées par leur qualification professionnelle. Elles ne font plus sourire lorsqu'elles exercent une responsabilité.

Une femme de trente et un ans, ingénieur dans l'aéronautique, avoue : « Mon autorité sur mes collaborateurs ? Au début, ils m'attendaient au tournant. Et cela était éprouvant : être sur ses gardes. Eviter à tout prix l'erreur. Mon mari qui est aussi ingénieur n'a pas eu à affronter cela. C'est toute la différence et, croyez-moi, elle est de taille ». (1)

LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DES FEMMES

Une des soixante femmes qui exercent en France le métier d'architecte (contre 8.000 hommes) précise : « Pour réussir en tant que femme dans ce métier, il faut vraiment se surpasser : rien ne doit être laissé au hasard. Il y a une telle méfiance à l'égard des femmes ! Je ne peux pas dire que ce contact avec des hommes qu'il faut diriger, à qui je dois imposer mes volontés, mes plans, mes décisions, m'ait posé un véritable problème. Je crois que c'est la compétence qui compte ». (1)

Une révolution silencieuse a permis aux femmes d'échapper à l'état de dépendance où elles étaient maintenues. Imagine-t-on la somme d'énergie qu'a dû rassembler la première femme médecin, une Américaine, pour réaliser sa vocation ? Et la première bachelière ? Il ne faut pas croire pour autant que les quatre millions d'employées qui, en France, passent la journée hors de chez elles, ressentent toutes le travail comme un enrichissement.

Selon Mme Chombart de Lauwe, du groupe d'ethnologie sociale du Centre national de la Recherche scientifique (et mère de quatre enfants dont le dernier a cinq ans) qui a collaboré à un ouvrage essentiel : *La Femme dans la Société, son image dans différents milieux sociaux* (Editions du C.N.R.S.) dans le milieu ouvrier, 86,7 % des femmes travaillent pour équilibrer leur budget. Mal payées, elles exercent une profession dans un poste subalterne, sans perspective d'avancement, souvent pénible, peut-être parce qu'elles n'ont pas de véritable métier au préalable. En 1961, une enquête prouvait que la moitié des ouvriers et les trois quarts des ouvrières n'avaient pas de qualification précise. Sur ce nombre, seule la moitié des femmes étaient spécialisées et seulement 13 % qualifiées. C'est dire à quel point elles sont écrasées par leurs conditions de vie. Il en va de même pour la serveuse de restaurant, la petite dactylo, la blanchisseuse, la poinçonneuse, la vendeuse, l'infirmière qui travaillent neuf

à dix heures par jour pour retrouver chez elles une seconde journée de travail, si elles ont charge de famille.

LES CONDITIONS DE VIE

Une esthéticienne qui habite Maisons-Alfort, se lève à six heures et demie. Elle prépare les repas de la journée, passe un coup de chiffon, fait tremper le linge qu'elle lavera le soir. Elle met plus d'une heure pour se rendre à son lieu de travail (autobus jusqu'aux portes de Paris, changement de métro), reste debout jusqu'à sept heures et demie du soir, rentre chez elle fourbue, peu avant neuf heures. Il lui faut alors sourire à son mari, s'occuper de sa fille, veiller au lendemain. La plupart des secrétaires qui habitent en banlieue cuisinent, surveillent les devoirs, font réciter les leçons. Le dimanche est souvent consacré au ménage, à la lessive. Est-ce une vie ? Les 225.000 sténodactylos, les 140.000 secrétaires françaises dont Odette Joyeux retrace l'existence avec tant de relief et d'humour (2), n'échangeraient-elles pas leur place contre celle de leur voisine qui reste à la maison ?

J'ai posé la question à une coiffeuse de quartier qui gagne de 800 à 1.000 F par mois.

— Si votre salaire était automatiquement ajouté à celui de votre mari, accepteriez-vous de ne plus travailler ?

La réponse fut immédiate.

— J'aimerais mieux mourir ! Dépendre de lui, mendier l'argent du mois ? Jamais !

Trop de femmes ont vu leur mère humiliée par le seigneur et maître auquel elle réclamait une somme quotidienne.

— Mais enfin, demandait une de mes amies à son beau-père qui, depuis quarante ans, distribuait tous les matins quelques sous à sa femme, pourquoi ne lui donnez-vous pas une mensualité ? Elle en serait ravie et cela vous épargnerait des discussions.

— Mais non ! Elle est incapable d'établir un budget.

Qu'en savait-il ? Il n'avait jamais tenté l'expérience. Trop d'hommes éprouvent le besoin de faire peser leur autorité, sous forme d'un contrôle financier abusif sur leur compagne. (Ce sont les mêmes d'ailleurs qui refusent à leur femme l'autorisation de travailler. Ils manquent de maturité psychologique). Les mères frustrées remâchent leur amertume. L'une d'elles a dû rendre un chandail de 30 F à une boutique parce qu'elle n'avait pas demandé à son mari la permission de l'acheter. Une autre se livre à des travaux d'approche diplomatiques dignes de Talleyrand pour se faire offrir un pot de crème de beauté. Une troisième moins scrupuleuse « fait les poches » de son mari ou bien « oublie » de lui rendre la monnaie. Ainsi se constituent des « caisses noires ». Ces femmes recommandent à leurs filles de travailler. « Surtout ne fais pas comme moi. Arrange-toi pour avoir un métier. Ne dépend jamais de ton mari. »

(1) *Tous les métiers féminins*, E. Morel et A. Zagel (Voici).

(2) *On demande secrétaire* (Librairie Académique Perrin).

Les femmes

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

On retrouve ici le problème de la formation professionnelle. Actuellement, 40 % des effectifs étudiants sont féminins. Il s'agit d'une promotion puisqu'en 1930, le quart des étudiants était constitué par des jeunes filles. Sur le plan technique, sur les 256.000 filles qui suivent un enseignement professionnel, 27 % seulement apprennent un métier industriel et, parmi celles-ci, 87 % se consacrent à la couture, métier en voie de disparition. La faute revient souvent aux parents qui orientent mal leurs enfants, en particulier leurs filles. Alors que l'éducation d'un garçon est poursuivie avec beaucoup de soin, celle de sa sœur est souvent négligée, avec l'arrière-pensée qu'elle trouvera bien un mari tôt ou tard. Combien de ministres, préparés au pouvoir dès le jardin d'enfants, ont des sœurs secrétaires ou infirmières ? Rien ne dit qu'elles n'auraient pas fait d'excellents ingénieurs ou médecins. Lorsqu'une famille traverse des difficultés financières, elle sacrifie toujours les études des filles, quels que puissent être leurs dons.

Le chef d'un important service de recrutement cadres et ingénieurs, reconnaît qu'à études égales, le salaire de départ est identique entre jeunes gens et jeunes filles. Une différence s'opère très vite : la formation professionnelle est souvent refusée à des jeunes femmes qui disposent de qualifications semblables à celles de leurs confrères. On leur reproche leur « instabilité », leur absentéisme.

— Notre personnel est formé pour exercer des responsabilités à long terme. Il s'agit d'un investissement coûteux. Or, il arrive que les femmes lâchent leur métier au bout de deux ou trois ans. Elles se marient, elles ont des enfants ; elles sont perdues pour nous.

Au cours d'une récente enquête, 80 % des jeunes filles ont avoué choisir un métier, soit pour rencontrer un fiancé éventuel, soit pour gagner de l'argent de poche jusqu'à leur mariage. 15 % seulement, souhaitaient entreprendre une carrière. Il faut constater que les femmes sont les premières à considérer leur métier comme travail d'amateur, un pis-aller

qu'on abandonne dès que l'occasion se présentera. Elles envisagent leur situation comme une transition avant le mariage ou comme un salaire d'appoint qu'elles délaisseront dès que l'avancement de leur mari le leur permettra.

Les hommes sont-ils responsables du maintien des femmes à des postes inférieurs comme de leurs salaires plus faibles, à qualification égale ? Ce n'est pas certain. Les filles, influencées par leur famille et par l'attitude de la société ne témoignent ni de sérieux, ni d'ambition dans leur vie professionnelle. L'idée du couple exclut, chez elles, toute idée de travail. Elles préparent ainsi, sans le savoir, ce qui risque d'être par la suite une cause d'amertume.

A Lyon, où des bureaux de vote séparés avaient été créés pour établir des statistiques sur les votes masculins et féminins on eut la surprise de constater que les femmes avaient barré sur les listes qui leur étaient soumises les noms des conseillères municipales qu'on leur proposait : elles préféreraient des hommes. Manque de confiance ? Mauvaise humeur à l'égard de celles qui avaient échappé à l'engrenage ? C'est peut-être la raison pour laquelle on trouve un tel décalage entre les possibilités féminines et leur emploi.

Françoise Guelaud-Leridon estime de son côté dans son excellente étude sur *Le Travail des femmes en France* (3) que « Le maintien des femmes dans des postes subalternes, les obstacles conscients ou inconscients opposés à leur promotion, correspondent à des habitudes de penser, au maintien d'une mentalité ancienne plus qu'à des obstacles liés à la nature féminine. »

LE TRAVAIL LIBERATEUR

Nous l'avons vu : le travail peut être pénible, il peut être ressenti comme une contrainte mais il libère malgré la fatigue d'un asservissement économique. Que signifie la notion de liberté alors qu'on dépend non seulement pour

(3) Collection : Travaux et Documents (Presses Universitaires de France.

Questions d'aujourd'hui

soi-même (vêtements, loisirs, aménagements de la maison) mais encore pour ses enfants (répétitions, sports supplémentaires, vacances) du bon vouloir d'un homme ? Où est la liberté pour la femme ni moins intelligente, ni moins dynamique qu'une autre, réduite à la honte de « faire les poches » de son mari ? Combien de femmes supportent sans se défendre des situations humiliantes parce qu'elles ne sauraient survivre ni matériellement, ni socialement sans l'appui d'un homme ?

Or, la liberté c'est l'épanouissement personnel, l'épanouissement d'un adulte porté à son maximum grâce à une insertion harmonieuse dans un couple et dans la société par l'exercice de responsabilités appropriées au caractère de chacun. Pour une femme mariée, ces responsabilités ne peuvent être assumées qu'avec l'accord de son époux.

Lorsqu'elles parviennent à se réaliser, en accord avec leur foyer, elles ont l'impression d'être passées de l'autre côté de la barrière. Il s'agit là d'une erreur. Si les hommes et les femmes sont « deux agneaux de la même laine », selon le mot de Claudel, ils ne peuvent donner leur meilleur qu'en suivant leur nature profonde qui diffère l'une de l'autre. Vouloir être les égales des hommes, se comparer sans cesse à eux, témoigne d'un sentiment d'infériorité qui touche à l'obsession. Comme le remarque Marie-José Chombart de Lauwe : « Une minorité consciente de femmes qui n'ont plus tellement envie de rentrer exactement dans les mêmes statuts que l'homme, essaie de modifier la situation. Il ne s'agit plus d'ouvrir les portes aux femmes pour les placer dans des structures faites par l'homme et pour l'homme, ce qui les écrase souvent encore plus, mais de changer ces structures pour que la femme puisse être vraiment l'égale de l'homme et réellement libre. »

LA VALORISATION DE L'ÊTRE HUMAIN PAR LE TRAVAIL

Métier épanouissant, fonction créatrice, profession libérale. Evidemment de telles conditions ne sont pas données à tout le monde mais le travail, si humble soit-il, représente une

valorisation de l'être humain. Il donne l'impression d'exister, d'être utile à la société, de laisser une marque à la surface de la terre. Pourquoi les journées harassantes d'une mère de famille qui s'active douze heures par jour chez elle, ne lui apportent-elles pas cette satisfaction intime, cet accord avec soi que procure le travail à l'extérieur ? Celles qui restent à la maison souffrent d'un complexe d'infériorité qui n'existait pas il y a vingt ans.

En dressant la fiche d'une patiente où l'on inscrit le nom, l'adresse, l'âge et la profession, un médecin constatait qu'une femme ne répondait jamais : « sans profession » avec naturel, à l'exception de quelques mères comblées. Généralement, elles éprouvent le besoin d'expliquer les raisons de leur non-emploi par un discours qui révèle la position fautive dans laquelle elles se trouvent. L'époux d'une mère de cinq enfants m'a dit : « Moi ? Ma femme ne fait rien. Elle ne travaille pas. » Il m'a fallu lui expliquer avec ménagements qu'elle travaillait en fait treize ou quatorze heures par jour, soit plus qu'une salariée, sans obtenir ni satisfaction d'amour-propre (puisque son mérite était contesté par celui qui aurait dû le reconnaître en premier) ni avantage financier. On peut se demander si l'entourage ne prend au sérieux qu'un travail rémunéré et productif. Les femmes qui préparent une licence chez elles ont-elles la même position sociale, la même considération que celles qui exercent un métier hors de chez elles ? On est en droit d'en douter.

Qu'en disent les sociologues ? Ernest W. Burgess et Leonard Cottrell ont démontré que pour les épouses, les chances de bonheur conjugal s'accroissaient par une meilleure préparation professionnelle, tandis que les femmes médecin, les avocates, les journalistes étaient, en ville, plus heureuses en ménage que les femmes qui n'exerçaient pas de métier.

Selon Betty Friedan (4), les Américaines qui possèdent machine à laver, réfrigérateur, aspirateur, n'en font pas moins la vaisselle, s'occupent des enfants, tiennent sans aide leur intérieur. Elles habitent généralement des villas perdues au milieu des bois, à une heure ou deux du lieu de travail

(4) *La Femme mystifiée* (Editions Gonthier).

de leur mari qui ne rentre pas déjeuner. C'est dire la fatigue et parfois la névrose qu'entraînent le surmenage et l'isolement de ces femmes seules en face d'elles-mêmes, sans amies pour leur remonter le moral. L'employée, insérée dans un groupe humain agit comme le rouage actif d'un ensemble et n'a pas le temps de ruminer des idées noires.

Quelques libertés sont concédées à l'Américaine : le choix d'une automobile, des fournisseurs, des vêtements. Enviee par des millions de femmes, elle tourne en rond dans sa cage : « Est-ce tout ? Qui suis-je ? J'ai l'impression de ne pas exister. » La rurale qui reste en contact avec la nature ne connaît pas l'angoisse qui pèse sur la femme qui subit la société moderne, comme l'Américaine ou la locataire européenne d'un H.L.M. Conséquence d'une vie privée de ses racines.

Interviewée par Betty Friedan, la femme d'un cadre révèle : « J'ai essayé tout ce qu'une femme est supposée faire : jardinage, violon d'Ingres, bonnes relations avec le voisinage, thés, comités de bienfaisance, bridges. Je n'ai jamais eu l'ambition de poursuivre une carrière. Tout ce que je désirais, c'était un mari, quatre enfants, un foyer. Je les ai obtenus et je les aime. Mais le désespoir me gagne... » Lorsque le magazine *Red Book*, spécialisé dans le culte de la femme au foyer, publia un article intitulé : « Pourquoi les jeunes mères se sentent-elles prises au piège ? », il reçut vingt-quatre mille réponses...

LE PROBLEME DES ENFANTS

Quand des étudiantes de quatrième ou de cinquième année de médecine abandonnent leurs études pour se marier, elles imaginent le bonheur à travers un couple et des enfants. Les filles qui renoncent à un diplôme pour se consacrer entièrement à leur nouveau foyer ne pensent pas que leurs enfants vont grandir et qu'elles souffriront de leurs heures creuses de l'après-midi, lorsqu'ils iront à l'école. Leur mari ne comprendra pas toujours leur malaise : « De quoi te plains-tu ? Tu n'as qu'à savoir t'occuper. Et tu n'as pas assez à faire avec les enfants ? »

Le remède ? Une reprise du travail vers 35 ans, avec, dans l'intervalle, un emploi à mi-temps pour ne pas perdre la main, ni se laisser distancer par de nouvelles méthodes.

Les psychologues s'accordaient jusqu'à présent à reconnaître que la présence constante de la mère était souhaitable jusqu'à ce que les enfants atteignent leur cinquième année. Pourtant, Terence Moore vient d'affirmer devant le premier Congrès International de Psychiatrie Sociale qui s'est tenu à Londres : « Les enfants des femmes qui travaillent ne souffrent pas de cet éloignement. Au contraire, leur personnalité est plus affirmée. Ils sont plus équilibrés et ils ont davantage confiance en eux. »

Une femme détendue par un travail qui lui permet de développer sa personnalité est plus patiente, plus calme, plus gaie lorsqu'elle rentre à la maison que la surmenée qui distribue des claques et supporte mal les remontrances de son mari. Des enquêtes réalisées en France, en Angleterre, et au Danemark prouvent que les enfants dont les mères travaillent ont davantage d'esprit d'initiative et manifestent un sens plus grand des responsabilités que les autres. Le Docteur Tessière de Vienne, a montré aux Journées d'Hygiène mentale que les enfants avaient de plus grandes chances de se développer harmonieusement s'ils n'étaient pas « gâtés par l'excès des attentions maternelles » (5).

D'après les statistiques, l'activité des femmes dans les entreprises diminue rapidement lorsque le nombre de leurs enfants augmente. Vient ensuite un temps où les femmes

éprouvent le besoin d'avoir une occupation qui leur meuble l'esprit. Trente-cinq, quarante ans, un mari souvent retenu au dehors, des enfants à l'école, le désir de se rendre utile... Je ne parle pas des femmes qui se trouvent dans l'obligation de travailler lorsqu'elles sont abandonnées, veuves, et qu'elles ont charge de famille. Regardons les petites annonces :

— Agence de publicité, recherche rédacteur-concepteur, homme ou femme, 35 ans maximum.

— Assistante achat espace. 25-35 ans.

— Importante Sté recherche correspondancièrè 25-30 ans, ayant sens de l'ordre et précision.

— Société financière, cherche comptables et aide comptables 22-32 ans.

— SODEP recrute employés H ou F 18-30 ans. Etc., etc.

Ces chiffres sont impitoyables, le miroir aussi. Dans un marché restreint que rend encore plus compétitif l'irruption à l'âge adulte de la vague démographique des jeunes nés en 1946 (déjà aujourd'hui 800.000 jeunes atteignent chaque année leur majorité) comment des femmes qui n'ont pas de métier, aucune expérience du travail peuvent-elles lutter ? Alors que la secrétaire qui a délaissé dix ou douze ans son patron peut, en un mois ou deux se rafraîchir l'esprit et les doigts, en ayant la garantie de trouver immédiatement un engagement.

LE TRAVAIL A MI-TEMPS

Une femme peut apprendre un métier et se former à tout âge. Il est préférable que toutes les études féminines aboutissent non pas à une licence qui ne conduit à rien si l'on n'a pas la vocation d'enseigner, mais à la préparation concrète d'un emploi qui se matérialise. Il semble rationnel de commencer des études de médecine, par exemple, à 35 ans pour les terminer à 42 (le docteur Schweitzer et d'autres l'ont fait) et de rendre service à la communauté pendant vingt ans et davantage, que d'entreprendre des études à 18 ans pour les abandonner au mariage. Investissement inutile pour le pays, gâchis pour la famille qui a consenti les sacrifices nécessaires, handicap pour le jeune couple. Comment, après dix ans de mariage, une femme frustrée de sa vie intellectuelle et active, n'aurait-elle pas la tentation de reprocher injustement à son mari ce qu'elle estime être un échec personnel ?

Le travail à mi-temps (qui devrait être imposé aux Sociétés dans une proportion de 5 % comme on le fait pour les mutilés) permettrait aux femmes de « tenir » pendant la période où elles ont charge de famille. Elles reprendraient ensuite leur ancien métier, échappant ainsi aux névroses de la quarantaine et aux troubles psychologiques de l'« âge critique ». Il a été quelquefois avancé pour justifier la réserve de certaines femmes à s'engager sérieusement dans leur profession, qu'elles craignaient de perdre leur « féminité » ou de se dévaloriser vis-à-vis des hommes en devenant des adultes capables de se suffire à elles-mêmes. Je n'ai jamais rien entendu de plus ridicule. En quoi une femme équilibrée, gaie et disciplinée (car le travail rabote et polit le caractère) perdrait-elle son charme ? Au contraire. Nous apportons un certain potentiel à la société. Il est de notre devoir de le développer au maximum. Nous participons ainsi à l'ordre général en ayant le sentiment, homme ou femme, de vivre pleinement notre vie.

Thérèse de SAINT PHALLE.

(5) *La Promotion des Femmes*, par Pierrette Sartin (Hachette).

LA BUREAUCRATIE *secteur névralgique* de nos sociétés

par Pierre AVRIL

UN siècle après Auguste Comte, allons-nous enfin voir s'ouvrir l'âge de la sociologie ? La dispersion des recherches dans le domaine des sciences sociales appellerait logiquement l'intervention d'une discipline capable d'intégrer les travaux de l'économiste, du politologue, du juriste, du géographe, du psycho-sociologue, au sein d'une approche humaine, de manière à reconstituer avec ces éléments épars une image intelligible de notre société. Tel était l'espoir qu'avaient fait naître chez ceux qui en eurent la révélation, naguère, les cours de Raymond Aron sur la société industrielle ou les ouvrages de Georges Friedmann : il leur semblait voir s'esquisser sous leurs yeux la promesse d'une interprétation globale et compréhensive et ils conservent le souvenir des vives lueurs qu'elle projetait sur les aspects dispersés du savoir.

Depuis, la vogue de la sociologie s'est répandue ; mais cette discipline a tendu paradoxalement à une sorte d'auto-consommation, la spécialisation des recherches entraînant le développement d'un vocabulaire hermétique, et leur cloisonnement décevant l'espoir de cette grande science de la société, attendue depuis la retombée des « synthèses prématurées » du XIX^e siècle, dont parlait Henri Bartoli à propos de Karl Marx. Aussi faut-il saluer la publication du livre de Michel Crozier (1) qui se présente comme une contribution à cet effort de compréhension et qui, sans rien sacrifier de sa rigueur, ne craint pas d'emprunter un langage accessible au non-spécialiste. Qu'il soit permis à un non-sociologue de lui exprimer la gratitude du lecteur, avant d'évoquer les questions qu'a fait naître un ouvrage aussi ambitieux que celui-là.

UNE REMISE EN QUESTION GLOBALE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Avec la bureaucratie, Michel Crozier a choisi d'étudier le secteur névralgique de nos sociétés, car ce n'est pas seulement pour ses conséquences apocalyptiques que le progrès a cessé d'être un concept résolument optimiste mais, plus quotidiennement, en raison du style de vie déshumanisé dont il favorise la généralisation. Dans l'existence courante, la plupart des gens subissent avec passivité, sinon mauvaise humeur, des contraintes multiples qu'ils n'ont point décidées et dont les justifications mêmes leur échappent ; loin de conduire à un épanouissement de la liberté, la rationalisation semble donc, au contraire, aggraver l'écart entre gouvernants et gouvernés et substituer aux servitudes personnalisées de jadis une série de tutelles fragmentaires et anonymes communément appelées « bureaucratiques ». Toute une littérature, depuis quelques années, vulgarise avec une certaine complaisance ces

thèmes pessimistes, mais la première analyse scientifique de la notion de bureaucratie remonte au début du siècle, avec les travaux de Max Weber.

Par « bureaucratiation », Weber entendait un système d'organisation hiérarchisé, dominé par l'impersonnalité et le caractère de spécialiste du fonctionnaire, dont le développement correspondait à l'avènement de la rationalité dans le monde moderne mais menaçait en même temps les valeurs de liberté. Cette opposition fut systématisée par ses successeurs qui se sont trouvés ainsi enfermés dans une contradiction désespérée dont ils s'efforcent de sortir en dramatisant le conflit et en espérant une sorte de sursaut ou de révolte. L'originalité de Michel Crozier est de renverser les termes de l'analyse de Weber en présentant une théorie générale de la bureaucratie selon laquelle le développement de celle-ci n'a pas les conséquences fâcheuses pour la liberté que redoutait le sociologue allemand : bien au contraire, « l'élimination, ou du moins l'atténuation de la rigidité des systèmes bureaucratiques d'organisation... constitue une condition indispensable de la croissance de la « bureaucratiation » au sens weberien » (P. 373). Sans être absolument optimiste, l'analyse de Michel Crozier conteste par conséquent avec vigueur les perspectives catastrophiques qui se dégagent de la plupart des ouvrages consacrés, depuis Weber, à la bureaucratie, puisqu'il considère que celle-ci ne peut poursuivre son développement qu'en surmontant ses défauts particuliers.

Selon Crozier, les rigidités bureaucratiques correspondaient d'ailleurs à une « fonction de protection » en assurant à l'individu « le minimum de sécurité indispensable dans ses relations avec ses semblables », mais ce besoin va en s'atténuant dans les sociétés les plus industrialisées, « car les individus y apparaissent de moins en moins vulnérables aux difficultés du conflit et aux risques de l'échec dans un système d'organisation sociale beaucoup plus souple et beaucoup plus complexe » (P. 273).

Enfin, Michel Crozier rattache son interprétation de la bureaucratie au contexte culturel français. Elle lui paraît liée, en effet, à certains caractères archaïques de notre société, hérités de l'âge pré-industriel, et elle en sauvegarde les valeurs individualistes : la résistance à la participation et la préférence pour une autorité centralisée permettent aux Français de préserver « un style de vie comportant un maximum d'autonomie et d'arbitraire individuel » (P. 273).

A l'occasion de l'analyse de la bureaucratie, c'est donc à une remise en question globale de la société

(1) *Le Phénomène bureaucratique* (Le Seuil, 1964). Michel Crozier, notons-le, est un élève de Raymond Aron.

française que se livre l'auteur, dont l'originalité est de montrer que les pressions qui s'exercent sur ce modèle proviennent de l'intérieur et sont dues à l'évolution elle-même. Pour lui, toute notre vie sociale s'articule autour de ce style de vie très élaboré qui a, jusqu'ici, réussi à préserver l'autonomie individuelle et le refus de toutes les relations de dépendance. « De nombreux Français, écrit Crozier (P. 363), sont en même temps conservateurs et négatifs comme membres d'un groupe égalitaire et de violents anarchistes dans le domaine réservé qu'ils se sont constitué grâce à la protection de ces mêmes groupes ». Il s'ensuit notamment un style très particulier de changement, fait d'une alternance de crises et de périodes de routine : la période de routine protège l'individu et le pousse à la critique et à la révolte, le moment de crise « offre à quelques-uns des possibilités de réalisations exaltantes et prend pour tous les autres l'apparence de la force majeure... ». En bref, « le système est fonctionnel, car il repose sur un certain nombre de traits culturels et de comportements primaires qui semblent constants à travers l'histoire de la société française moderne ». Mais, ajoute Michel Crozier, nous approchons du point de rupture car deux séries de pressions s'exercent sur lui : d'une part, le besoin d'efficacité de la société industrielle exige l'élimination de la rigidité bureaucratique, d'autre part, la société de consommation permet de satisfaire de manière plus rationnelle les besoins qui se manifestaient jusqu'ici à travers des traits culturels hérités du passé (P. 375).

GOUT DE L'AUTONOMIE INDIVIDUELLE

La cohérence du schéma proposé par Michel Crozier est impressionnante mais, paradoxalement, c'est peut-être cette cohérence même qui suscite les questions.

Tout d'abord, l'auteur, qui convient lui-même en terminant que le système bureaucratique français comporte un apport original non négligeable (2), s'interroge sur les moyens de découvrir dans la société de masse « les éléments qui devraient permettre de maintenir et de renouveler cet indispensable apport ». Est-ce un regret furtif, l'expression d'une crainte ? Il n'est donc pas sûr que la voie à suivre soit aussi nettement tracée que la partie analytique le laisserait penser ? Nous voudrions suggérer ici quelques remarques tenant, les unes, au sens de ce modèle culturel, les autres, à l'efficacité de ce système centralisé.

Chaque société résout ses problèmes comme elle le peut, et Michel Crozier est particulièrement conscient de cette singularité qui est peut-être l'expression la plus réelle d'une civilisation donnée. S'agissant du modèle français, il n'est pas douteux qu'il plonge ses racines très loin dans le passé : La Fontaine n'avait-il pas affirmé avec une audace insolite :

« Notre ennemi, c'est notre maître.

» Je vous le dis en bon français » ?

Ce goût de l'autonomie individuelle et ce refus des relations de dépendance se retrouvent à travers toute notre littérature et définissent par conséquent un style de vie particulier, une méthode spécifique des Français de vivre en société et de résoudre les problèmes que cela pose. Ce style et cette méthode sont aux antipodes de ceux des Anglo-Saxons et il est intéressant de relever qu'un esprit aussi volontiers ouvert aux influences

anglaises que Stendhal écrivait en note à la fin de son roman « Le Rouge et le Noir » : « L'inconvénient du règne de l'opinion qui d'ailleurs procure la liberté, c'est qu'elle se mêle de ce dont elle n'a que faire ; par exemple : la vie privée. De là, la tristesse de l'Amérique et de l'Angleterre. »

N'y a-t-il pas alors une certaine contradiction à vouloir conserver les vertus de ce modèle tout en ajoutant celles du modèle anglo-saxon, et particulièrement américain ? Certes, le problème ne se pose pas en termes d'alternatives pures et simples, mais, outre qu'il n'est peut-être pas souhaitable et probablement pas possible d'escompter la remise en cause totale d'un style de vie sociale aussi profondément enraciné, il n'y a guère de chance qu'une telle transformation s'opère en respectant les apports positifs et originaux du modèle initial. C'est là sans doute l'une des ambiguïtés du livre de Michel Crozier qui, à certains moments de sa réflexion, mesure la valeur irremplaçable de ces apports et à d'autres moments se livre à une apologie du style américain, notamment celui de « l'homme de l'organisation » qu'il défend contre Whyte Jr, ainsi que de la société de consommation (3).

CENTRALISATION CONCENTRATION ECONOMIQUE PLANIFICATION

Si Michel Crozier est perplexe sur les conséquences ultimes de sa démarche, il n'hésite pas, en revanche, dans sa critique de l'un des aspects principaux du modèle français, la centralisation, à l'encontre de laquelle il invoque les témoignages de Tocqueville et de Taine. Mais il semble les admettre sans réserve et cela surprend un peu car l'hostilité de ces deux auteurs à l'égard de la centralisation comprise comme intervention abusive de l'Etat, nous semble étroitement liée à leur conservatisme.

Dans le « Portrait-souvenir » qu'il fit de Tocqueville à la télévision, Raymond Aron avait noté comme la seule faiblesse de ce grand esprit une sorte de tristesse et de résignation sur lesquelles la lecture des *Souvenirs* jette quelque lumière. A propos de la révolution de 1848, Tocqueville s'en prend aux théories qui « tendaient à faire croire que les misères humaines étaient l'œuvre des lois et non de la Providence, et qu'on pouvait supprimer la pauvreté en changeant la société d'assiette » (4) ; il constate qu'il était inévitable que le peuple finisse par découvrir « que ce qui le resserrait dans sa

(2) Il offre à tous les membres, même les plus humbles, la possibilité de « participer de façon très large et très égalitaire à un style de vie impliquant une grande indépendance personnelle, le détachement à l'égard des circonstances et beaucoup de liberté et de lucidité intellectuelle » (P. 387).

(3) Dans la « Défense du bien-être » qu'il écrivit dans *Arguments* (2^e trimestre 1961), Michel Crozier déclarait : « Dieu me garde de dire que l'homme de l'organisation américain est un homme libre, mais d'une certaine façon cependant, la liberté est pour lui un problème plus puissant qu'elle ne l'est pour le petit bourgeois français abrité sous la carapace des préjugés et des interdits » (P. 47).

(4) *Souvenirs* (Gallimard 1964, P. 84).

L'ETAT EN QUESTION

position ce n'était pas la constitution du gouvernement, c'était les lois immuables qui constituent la société elle-même » ; et qu'il était donc naturel qu'il fût amené à se demander s'il n'avait pas le pouvoir et le droit de changer aussi celles-là comme il avait changé les autres » (5). Pour ce grand libéral, le self-government local qu'il admirait tant dans les sociétés anglo-saxonnes apparaissait comme un frein à ces mouvements collectifs et une garantie contre des ambitions excessives. Les communautés naturelles, avec leur autonomie et leurs franchises, constituent en effet autant de digues qui brisent les tentatives globales de réforme et qui assurent la permanence paisible de l'ordre spontané. L'histoire plus récente des Etats-Unis confirme cette analyse en révélant le rôle dynamique irremplaçable de l'Etat fédéral, à tel point que la grande ligne de partage entre « droite » et « gauche » (pour employer nos catégories) concerne le rôle de la Présidence, active et puissante pour les uns, limitée et passive pour les autres (6). Prenons un exemple : Michel Crozier évoque les relations du travail aux Etats-Unis, où les problèmes sont réglés « de façon paritaire et avec une communication incessante entre les deux parties », au lieu qu'en France la classe ouvrière fait pression sur l'Etat pour qu'il intervienne (P. 316). La différence de style n'est pas douteuse en effet, mais il ne faut cependant pas oublier que les procédures qui ont permis cette communication ont été imposées grâce à l'intervention de l'Etat fédéral au moment du New-Deal, notamment par la loi Wagner. Aussi bien, Georges Burdeau, rendant compte du livre de Mario Einaudi qui retrace l'histoire de la « Révolution du New-Deal », a-t-il intitulé son article : « Le New-Deal, ou comment les Américains ont découvert l'Etat » (7).

Dès lors, les phénomènes de concentration économique et la part croissante prise par l'Etat dans l'activité nationale rendent la centralisation des décisions inévitable, dans la mesure où elle exprime la volonté collective de maîtrise du destin d'une société, tandis que la critique de cette centralisation ressortit fatalement à une démarche conservatrice. Peut-être y a-t-il une part de malentendu qui provient de ce que Michel Crozier n'a pas eu recours à la distinction cependant classique entre centralisation et concentration, et qui a réuni dans une même critique des aspects qui relèvent de l'une et de l'autre ? Il est frappant cependant de voir que l'ensemble de son analyse néglige le rôle de l'Etat et méconnaît la signification positive que celui-ci a toujours présentée en France alors que les développements contemporains de son intervention, singulièrement la planification, ne sont pas séparables de cette tradition et de cette philosophie politique. L'existence d'une administration présentant les caractères particuliers de l'administration française apparaît notamment à certains observateurs anglo-saxons (8) comme l'une des raisons qui expliquent l'apparition et le succès du plan français. Il serait paradoxal, au moment même où les structures étatiques vigoureuses se révèlent un instrument irremplaçable, de prévoir ou de souhaiter leur effritement. La vraie question est plutôt celle de leur adaptation à leurs nouvelles fonctions mais elle n'est qu'esquissée par Michel Crozier à l'avant-dernière page de son livre et ne remet pas en cause l'ensemble de son analyse, ni les réserves que celle-ci nous semble appeler.

L'absence de l'Etat, entendu comme force animatrice et instrument, est en fin de compte la lacune centrale que nous paraît présenter l'analyse de Michel Crozier, et on peut se demander si cette lacune ne découle pas de la démarche qu'il a adoptée.

Son point de départ est constitué par deux enquêtes qu'il a dirigées : l'une qui a déjà été publiée (9) et qui est bien connue, concerne le centre parisien des chèques postaux désigné comme « l'Agence comptable » ; l'autre porte sur trois usines du Service d'Exploitation des Tabacs, appelé « le monopole industriel ». L'analyse des rapports à l'intérieur de ces deux services publics est passionnante car l'auteur relie les comportements à la structure et au fonctionnement de l'entreprise dont il présente une explication complète. Tant que l'on demeure à ce niveau, le lecteur éprouve le sentiment d'une compréhension globale et d'un véritable progrès de la connaissance. Il mesure alors la valeur de l'apport de la sociologie moderne. Mais tout en appréciant la lumière que ces exemples jettent sur l'ensemble de la société, il s'inquiète bientôt de constater que ceux-ci constituent la seule base expérimentale de l'interprétation générale que nous avons examinée plus haut. Or, cette base, si révélatrice soit-elle, est cependant bien étroite, les chèques postaux emploient à Paris environ 4.500 personnes, et les trois usines de la S.E.I.T.A. comptent de 350 à 400 personnes chacune.

Il semble donc qu'il y ait une disproportion entre les prémisses et la conclusion, d'autant plus accusée que ces enquêtes sont axées sur les relations interpersonnelles à l'intérieur des entreprises considérées, traitées en somme comme des microcosmes de la société dans son ensemble. Bien des données externes se trouvent ainsi négligées en vertu de la démarche elle-même qui paraît conduire l'auteur à conclure « ultra-vires », comme disent les juristes. En raison de cet angle d'approche étroit, d'autre part, certains traits psychologiques finissent par prendre une importance qui semble démesurée lorsqu'on systématise les conclusions enregistrées à la base. Il en va notamment ainsi de la crainte, caractéristique selon Michel Crozier du comportement français, des rapports « face à face » qui surgissent partout, comme un *Deus ex machina* entre les patrons et ouvriers (P. 318-322) ; en ce qui concerne l'administration (P. 324), le Parlement (P. 329), l'ensemble de la société (P. 335), la bourgeoisie (P. 353-354), et enfin l'avenir des relations sociales en France (P. 380)...

(5) P. 96. Il ajoute, il est vrai, un peu plus loin, à propos de la propriété : « Je suis tenté de croire que ce qu'on appelle les institutions nécessaires ne sont souvent que les institutions auxquelles on est accoutumé » (P.97).

(6) Cf. Stanley Hoffman, « John F. Kennedy et la crise de perplexité », (Cahiers de la République, mars 1961, P. 31).

(7) Mario Einaudi, *Roosevelt et la Révolution du New-Deal*, traduction Bernard Cazes (Armand Colin, 1961). L'article de A. Burdeau a paru dans « Critique » (1961, P. 894).

(8) Cf. Andrew Shonfield, « Liberté politique et contrainte économique » bulletin SEDELS, Futuribles (10 juillet 1963).

(9) Petits fonctionnaires du travail (C.N.R.S. 1956).

Le décalage entre les données fournies par l'observation et leur application s'accroît à mesure que l'auteur s'éloigne du niveau auquel se situait son enquête : autant celle-ci jetait une lumière précise sur le fonctionnement des entreprises étudiées, autant les aperçus généraux deviennent flous et partiels quand ils visent à rendre compte de l'ensemble de la société et, singulièrement, de ce centre d'intégration que constitue l'activité politique. On retire de ces survols, brillants parfois et souvent suggestifs, mais trop rapides presque toujours, un sentiment d'arbitraire. Il était en effet légitime d'aborder l'examen de la société française par la voie originale définie par Michel Crozier dans son enquête sur les chèques postaux et la S.E.I.T.A., mais on se serait attendu qu'au terme de sa démarche, les aspects essentiels qu'il n'avait pas retenus au départ fussent récupérés et intégrés dans l'analyse générale à laquelle il prétend parvenir. Or, plus il s'éloigne de son terrain d'investigation originel, plus l'auteur se résigne à n'utiliser que des éléments de seconde ou de troisième main, qu'il emprunte de surcroît aux sociologues américains très souvent, et pour le reste à des ouvrages de vulgarisation : les travaux de la science politique n'ont guère été utilisés et la problématique propre à cette discipline paraît méconnue.

L'INSTABILITE GOUVERNEMENTALE

Dès lors, l'auteur ne maîtrise plus son sujet que par moment et à force de vouloir faire entrer dans le cadre de son analyse, des problèmes qui le débordent, il en arrive à des affirmations assez aventurées. Il écrit par exemple que : « c'est presque devenu un lieu commun de soutenir que dans le système politico-administratif hypercentralisé de la France des cinquante dernières années, les crises gouvernementales régulières constituaient le seul moyen de résoudre les problèmes pendants, et que les crises de régime étaient nécessaires pour opérer les rajustements les plus importants » (P. 293).

Il faut se méfier cependant des lieux communs, même quand il s'agit de la politique. Tout d'abord, l'instabilité gouvernementale existe en France depuis l'instauration du régime parlementaire : on compte en effet huit cabinets en quinze ans sous la Restauration, dix-sept cabinets de 1830 à 1840, deux seulement de 1840 à 1848, mais cent neuf de 1871 à 1940 et vingt deux pendant les douze années de la Quatrième République (10). On ne peut donc guère parler d'une aggravation spectaculaire durant les cinquante dernières années. En second lieu, les crises françaises ne s'expliquent pas par le « système hypercentralisé » mais plus immédiatement par des facteurs constitutionnels : « Peu d'observateurs ont été disposés à reconnaître à quel point les bases sociales de partis multiples étaient comparables en France et aux Etats-Unis, écrit Seymour M. Lipset, et à quel point la différence de stabilité politique qui existe entre ces deux pays est due à des structures constitutionnelles divergentes » (11). Ce point a été nettement mis en lumière, d'ailleurs, par MM. Duverger et Vedel, qui ont souligné le rôle simplificateur et stabilisateur de l'élection présidentielle.

On mesure à cette occasion les limites de l'approche adoptée qui ne permet guère un passage correct du plan des analyses microscopiques d'où l'on était parti, au plan macroscopique. Il existe une différence qualitative entre les phénomènes qui appelle un réglage différent des instruments, analogue à ce qu'on appelle en optique l'accommodation. Les problèmes politiques ne sont pas en effet réductibles à de simples relations interpersonnelles entre les membres de la classe politique et leur environnement immédiat, car ils mettent en cause l'ensemble de la société. François Bourricaud a montré, dans sa « Théorie de l'autorité » (12) les ressources de l'analyse sociologique, notamment dans l'application si suggestive qu'il donne de la compétition Truman-Dewey en 1948 et dans ses allusions à la vie publique française : c'est qu'il avait braqué son instrument sur le fonctionnement de la société globale pour rechercher comment les choses se passaient au niveau des décisions qui affectaient celle-ci directement.

On se trouve en présence d'une sorte de seuil, passé lequel les observations antérieures cessent d'être pertinentes et qui est analogue à ce que les économistes appellent le « no-bridge ». On sait que l'on désigne ainsi le problème posé par le passage de l'analyse microéconomique (l'entreprise, les divers agents économiques et leur comportement) à l'analyse macroéconomique, c'est-à-dire celle qui s'attache aux quantités globales (investissement, consommation, produit national) : les lois valables au niveau de l'entreprise cessent en effet de l'être à celui de l'économie globale, si bien qu'on se heurte à une solution de continuité dans le raisonnement.

Ce « no-bridge » sociologique mériterait un examen particulier et une recherche car il est au cœur de nos difficultés actuelles à raisonner la politique. Pour ne pas y avoir pris garde, Michel Crozier a négligé, on l'a vu plus haut, le rôle de l'Etat, mais on peut renverser les batteries et faire grief aux recherches globales de méconnaître les aspects concrets, vécus par les individus, qui sont les seuls réels. Or ce problème est essentiel. D'une part, en effet, la démocratie est un régime qui repose sur une continuité et qui postule, comme l'a dit Georges Berlioz « l'unité de la condition humaine n'admettant qu'une même règle de jeu, en quelque sorte, pour gouvernants et gouvernés » (13) ou, pour reprendre l'expression de François Bourricaud, elle apparaît comme « une prise de conscience de la société par elle-même », « la découverte de la subjectivité en politique ». Mais d'autre part, en tant qu'activité, la politique implique une sorte d'écart de « distanciation » d'avec le plan de la vie quotidienne concrètement vécue, car elle ne se déploie que lorsque les rapports de pou-

(10) Cf. Serge ARNE « Le président du Conseil des Ministres sous la IV^e République » (Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, 1962).

(11) « Party System and representation » *Archives européennes de sociologie* (1960, N° 1, P. 63).

(12) *Esquisse d'une théorie de l'autorité* (Plon 1961. Notamment le chapitre V, sur « les régimes polyarchiques »).

(13) « Essai sur la V^e République » (Revue du Droit public, 1961, P. 1166).

voir et d'influence qui existent dans la collectivité se trouvent mis en cause au niveau de l'ensemble.

ELECTIONS, RELATIONS GOUVERNANTS-GOUVERNES

Le lien entre les deux aspects, remarquons-le, est assuré normalement par les procédures électorales qui revêtent dès lors une importance fondamentale, et il est significatif que le terme même d'élection n'apparaisse pas une seule fois dans tout le livre de Michel Crozier, bien que celui-ci pose à plusieurs reprises le problème du contrôle social des activités bureaucratiques. Il est également révélateur que dans son analyse du système social français l'auteur consacre un paragraphe au « sous-système délibératif ou politique » sans évoquer la fonction essentielle de représentation. Certes, le développement des interventions de l'Etat doit être assorti d'un appel à la participation des citoyens et il est souhaitable de parvenir à une déconcentration rapprochant les autorités des intéressés ; toutefois et sans en méconnaître l'importance, une telle association nous semble illusoire en tant que mode exclusif de contrôle social. Elle ne saurait remplir qu'un rôle marginal, important pour « mettre de l'huile dans les rouages » mais dont il est difficile d'imaginer qu'il se substitue au contrôle opéré par la représentation politique, au niveau du pouvoir proprement dit.

Ces réflexions nous ramènent au modèle français qui a été fréquemment critiqué mais qui paraît cependant offrir un schéma utilisable avec la théorie du ministre-contrôleur, sorte de Janus qui parle à la fois en chef de service responsable de la bonne marche de celui-ci et de l'exécution des décisions gouvernementales, mais aussi en tant que représentant, porte-parole des électeurs et « tribun » au sens romain. Remarquons, en

passant, que cette conception de la fonction ministérielle et le respect du caractère spécifique de l'autorité politique qu'elle implique, sont de nature à conjurer les spectres technocratiques dont Michel Crozier a raison, par ailleurs, de dénoncer l'exagération et la fantaisie.

Une telle optique admet délibérément le conflit et institutionnalise les antagonismes. Elle peut être alors considérée comme une source de lenteurs et d'inefficacité, mais vrai sans doute dans le cadre d'une organisation particulière, ce grief cesse d'être évident au niveau d'une société tout entière. Il ne nous paraît pas en effet que le plein épanouissement d'une société libre puisse être assuré par la réduction systématique des conflits. Certes, des zones plus larges et nouvelles de consensus se développent dans les sociétés industrielles en raison de la meilleure connaissance des problèmes de la part d'individus dont la culture devient de plus en plus complexe, comme le souligne Michel Crozier, et des progrès des techniques de prévision et de maîtrise des phénomènes sociaux (P. 370). Toutefois, ce serait sans doute une cause d'aliénation de s'en remettre à la seule « transparence » sociale du soin d'opérer les ajustements nécessaires et de négliger le contrôle proprement politique exercé par des représentants désignés au terme de compétitions électorales.

Il convient de méditer à ce propos l'avertissement de l'un des chefs de file de la nouvelle administration qui écrivait récemment : « En démocratie, il faut compter principalement sur les actions contrariantes des gouvernés pour assurer la sagesse des gouvernants. » (14)

Pierre AVRIL.

(14) François Bloch-Lainé, « Pour une réforme de l'Entreprise » (Le Seuil, 1963, P. 81).

les casques bleus

par Maurice FLORY

En 1948, l'Organisation des Nations Unies envoie 600 militaires en Palestine pour constituer l'organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (O.N.U.S.T.). En 1950, une armée de près de 500.000 hommes composée essentiellement d'Américains et de Coréens regroupés sous l'emblème de l'O.N.U. défend la Corée du Sud contre l'agression de la Corée du Nord et de la Chine. En 1956, une force d'urgence des Nations Unies qui comprendra jusqu'à 6.000 hommes appartenant à 10 Etats débarque en Egypte (F.U.N.U.). Deux ans plus tard, un groupe d'observateurs de près de 600 militaires appartenant à 21 pays différents surveille les frontières du Liban (G.O.N.U.L.). En 1960, l'O.N.U. commence au Congo une opération d'envergure qui mobilise en même temps jusqu'à 20.000 soldats et officiers appartenant à 9 Etats (O.N.U.C.). Du mois d'août 1962 au mois de mai 1963, l'O.N.U. assume la responsabilité d'administrer l'Irian occidental entre le départ des Hollandais et l'arrivée des Indonésiens ; elle utilisera pour cette tâche une force de police qui, en plus des contingents locaux, fait appel à environ 2.000 hommes (F.S.N.U.). En juin 1963, une mission militaire de près de 200 observateurs est envoyée par l'O.N.U. au Yémen (M.O.N.U.Y.). Enfin, en 1964, l'O.N.U. tente d'interposer une force de police entre les communautés grecque et turque de Chypre (U.N.I.C.Y.P.).

Au Moyen-Orient, en Afrique ou en Asie du Sud-Est, tous ces hommes accomplissent une mission qui leur a été confiée par les Nations Unies. Ils ont contribué à faire connaître l'organisation internationale, mais ils n'ont pas toujours réussi à donner d'elle l'impression d'efficacité qui s'attache généralement à une présence militaire. Depuis seize ans, les observateurs de l'O.N.U.

S.T. observent ; depuis huit ans, la Force d'Urgence monte la garde le long de la frontière égypto-israélienne ; les casques bleus du Congo viennent de se retirer sans avoir permis au nouvel Etat de trouver la stabilité ; après un an d'efforts impuissants, les observateurs quittent le Yémen ; l'opération commencée à Chypre, voici neuf mois, ne progresse guère.

Où sont donc les forces mises à la disposition du Conseil par le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies ? Ce n'est pas parmi les actuels « casques bleus » qu'il faut les chercher. La police internationale imaginée en réaction contre les faiblesses de la Société des Nations n'est toujours qu'un rêve et les expériences militaires de l'O.N.U. sont en réalité d'une nature très différente.

Le cadre prévu dans la Charte des Nations Unies s'avérant inutilisable par la faute des cinq Grands divisés, ce sont les circonstances et l'inspiration du moment qui vont susciter des opérations chaque fois originales et toutes différentes les unes des autres. Si l'on appelle casques bleus tous les militaires qui ont accompli une mission sous le drapeau de l'Organisation et qui sont mandatés par elle, des distinctions s'imposent entre trois grandes catégories d'opérations : celles qui sont entreprises par des forces combattantes, celles qui consistent en une simple mission d'apaisement, et enfin celles qui se limitent à une tâche d'observation.

UNE FORCE D'INTERVENTION

Le Conseil de Sécurité n'a pu constituer la Force combattante qui lui est attribuée par la Charte : les accords spéciaux pour la fourniture des contingents ne sont toujours pas signés et le

Comité d'Etat-Major lui-même a depuis longtemps cessé de se réunir. L'instrument de coercition qui devait donner son efficacité à l'action du Conseil en cas de menace contre la paix n'a jamais vu le jour.

La mésentente des Grandes Puissances a été précisément en 1950 la cause d'une agression en Corée qui a provoqué une crise de première grandeur. Le Conseil de Sécurité saisi du problème s'est trouvé dans l'incapacité d'utiliser les moyens prévus au chapitre VII. Profitant d'une conjoncture favorable, il n'est cependant pas resté inactif.

Provisoirement libéré du veto soviétique en raison de l'absence volontaire et prolongée de l'U.R.S.S., l'Occident, à l'époque prépondérant au sein de l'organisation, put sans difficulté faire voter au Conseil de Sécurité d'abord, à l'Assemblée générale ensuite, les résolutions nécessaires pour mettre sur pied une action efficace.

Une intervention militaire fut ainsi organisée en 1950 et couverte par l'autorité des résolutions prises par l'O.N.U. A défaut du Comité d'Etat-Major prévu à l'article 47, mais hors d'état de se réunir, un commandement unifié fut créé et confié au général américain Mac-Arthur. Faute d'accords spéciaux prévoyant les contingents nécessaires à une Force armée internationale, un appel fut lancé aux Etats membres pour qu'ils envoient volontairement des contingents au secours de la République Sud-Coréenne. Les Etats-Unis apportèrent l'essentiel de cette aide et restèrent prépondérants dans cette intervention qui se déroula cependant sous la bannière bleue de l'O.N.U.

On assiste donc en pratique à une opération de police menée par l'Occident sous couvert de l'O.N.U. et ren-

due possible par un double concours de circonstances : l'absence de l'U.R.S.S. au Conseil de Sécurité et de la prépondérance occidentale au sein de l'Organisation.

Une telle conjoncture ne pouvait se présenter à nouveau. L'Union Soviétique ne devait plus courir le risque de s'absenter du Conseil en laissant la disposition d'un tel instrument aux Puissances Occidentales. La majorité automatique dont disposait l'Occident au sein de l'Organisation allait se transformer avec la décolonisation et la naissance d'une troisième force résultant de l'admission des nouveaux Etats.

Ainsi le palliatif imaginé par les Etats-Unis, et d'ailleurs contestable en droit, est désormais inutilisable. Il n'est plus question que l'Occident puisse entreprendre une opération de police sous couvert de l'O.N.U. L'affaire de Suez en apporte la preuve. La France et la Grande-Bretagne pour justifier leur intervention, invoquèrent l'impuissance du Conseil de Sécurité et la nécessité où elles se trouvaient de mener une opération de police, supplétive et temporaire. Les circonstances avaient changé, non seulement l'organisation s'est refusée à couvrir une telle opération, mais elle l'a condamnée. L'argumentation développée par les gouvernements français et britannique n'a pourtant pas été

inutile ; elle a souligné la carence au plan international des moyens d'action et la nécessité de rechercher un mécanisme permettant d'intervenir dans des cas analogues.

UNE FORCE PACIFIQUE DE POLICE

L'affaire de Suez donne naissance à un type d'intervention militaire de l'O.N.U. dont on connaît déjà quatre exemples, la F.U.N.U. en Egypte, l'O.N.U.C. au Congo, les forces de police des N.U. en Irlande occidentale et enfin l'U.N.I.C.Y.P. à Chypre. Chacune de ces opérations est organisée spécialement et n'entre donc pas dans un cadre pré-existant. Il est pourtant possible de dégager quelques traits communs. A la différence de l'intervention militaire en Corée, on est en présence ici d'une véritable force de l'O.N.U. créée par un vote de l'Assemblée générale ou du Conseil de Sécurité. La mise en œuvre de la recommandation est confiée au Secrétaire général qui désigne un officier supérieur pour prendre la direction militaire des opérations.

La création de cette force ne résulte pas d'une décision prise dans le cadre des pouvoirs d'intervention reconnus au Conseil en cas d'agression ou de menace contre la paix (Chapitre VII de la

Charte) ; elle résulte d'une simple recommandation non obligatoire de l'Assemblée ou du Conseil. Cette base juridique commande son statut et ses pouvoirs. Une force issue d'une recommandation non obligatoire ne peut constituer un instrument de coercition. Elle est nécessairement pacifique et ne peut entreprendre une action offensive ; ses unités ne sont donc pourvues que d'armes défensives. Son stationnement ne peut davantage être imposé à un pays qui n'en voudrait pas ; sa présence doit être acceptée et son statut librement discuté.

Ainsi lors d'un conflit armé international une telle force ne pourra jouer le rôle pacifique qui lui revient que dans la seule mesure où les belligérants acceptent sa présence. Lors de l'affaire de Suez, la Force d'urgence a pu prendre place en territoire égyptien, mais non israélien ; elle a accompagné l'armée israélienne dans sa retraite volontaire et s'est arrêtée à la frontière entre les deux armées ennemies. En Irlande occidentale, les Pays-Bas et l'Indonésie par l'accord du 15 août 1962 ont mis fin à leur différend en chargeant l'O.N.U. d'exercer une « Autorité exécutive provisoire » (A.E.T.N.U.) ; l'Organisation s'est ainsi vu conférer la responsabilité du maintien de l'ordre et de la sécurité ; elle a reçu compétence sur les forces locales stationnant sur ce

A Chypre.

territoire et a reçu l'autorisation d'y ajouter une Force de Sécurité des Nations Unies (F.S.N.U.) composée en l'occurrence d'hommes et d'officiers pakistanais ; ce régime d'administration internationale établi avec l'assentiment des deux parties a permis d'assurer la transition entre l'autorité hollandaise et l'autorité indonésienne.

Dans d'autres circonstances, la menace d'un conflit international n'intervient qu'au second plan, et si elle justifie la compétence de l'O.N.U., c'est cependant d'abord au rétablissement de l'ordre intérieur d'un pays que les Casques Bleus se trouvent affrontés. Le Congo, insuffisamment préparé à l'indépendance et glissant vers l'anarchie fait appel à l'Organisation ; par une résolution du 13 juillet 1960, le Conseil de Sécurité autorise le Secrétaire général à prendre en consultation avec le Gouvernement de la République du Congo les mesures nécessaires en vue de fournir à ce Gouvernement l'assistance militaire dont il a besoin jusqu'au moment où les forces nationales seront à même de remplir entièrement leur tâche. La République de Chypre aux prises avec une véritable guerre civile saisit l'O.N.U. ; le Conseil de Sécurité par une résolution du 4 mars 1964 recommande la création d'une Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix dont la fonction est de faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir toute reprise des combats entre Cypristes grecs et turcs.

Ainsi les Forces de police dont il est question ici ne constituent pas comme celles prévues au Chapitre VII de la Charte une armée d'intervention. Elles ne dépendent pas du Comité d'Etat-Major mais de l'Assemblée générale ou du Conseil de Sécurité qui en confie la responsabilité au Secrétaire général. Les grandes puissances n'y jouent qu'un rôle modeste et ne fournissent pas de contingent sauf dans le cas de Chypre où le Secrétaire général utilise une partie des troupes britanniques qui se trouvent sur place.

Une telle opération n'est possible que si elle obtient au Conseil de Sécurité ou à l'Assemblée générale une majorité. Or, dans l'état actuel de la composition de l'Organisation, une telle majorité ne peut exister que pour des conflits qui ne résultent pas d'un affrontement direct des deux Super Grands, Etats-Unis et U.R.S.S. Les casques bleus opèrent donc seulement dans des conflits de seconde zone, ce qui ne veut pas dire que la rivalité Est-Ouest en soit absente. Les casques bleus étaient possibles à Suez, où ne se trouvaient directement engagés ni les Russes, ni les Américains ; en revanche, leur présence était inconcevable à Cuba.

Bien qu'aucun des deux Super Grands ne soit directement impliqué dans les

opérations de casques bleus, leur attitude n'en est pas moins très différente. L'Union Soviétique condamne ce genre d'intervention comme contraire à la Charte dans la mesure où elle se déroule en dehors de l'accord du Conseil de Sécurité, ne pouvant ou ne voulant pas s'y opposer, elle se refuse en tout cas à la financer. Les Etats-Unis sont au contraire de fervents supporters des casques bleus, ainsi que les principaux dispensateurs de fonds. Mais, c'est surtout le Tiers Monde qui joue dans ces interventions le rôle le plus actif ; c'est lui qui apporte à l'Assemblée générale la majorité nécessaire : c'est lui qui de plus en plus fournit les contingents et les cadres militaires ; c'est l'un des siens, le Secrétaire général U Thant qui, depuis la disparition de M. Dag Hammarskjöld, dirige l'exécution des opérations.

UNE MISSION D'OBSERVATION

Outre l'intervention, actuellement exclue, et la police pacifique, l'O.N.U. peut confier à un contingent militaire international une troisième tâche : l'observation. Intervenant sur un problème militaire et dans des zones dangereuses de tension, il est normal qu'une telle mission soit confiée à des militaires organisés en corps, soumis à une discipline, portant l'uniforme, et généralement armés pour la défensive.

Ainsi, depuis 1948, l'organisme des N.U. chargé de la surveillance de la trêve en Palestine contrôle la suspension d'armes et assiste les parties dans l'exécution des accords d'armistice. En 1958, à la demande du Liban, un groupe d'observateurs des N.U. surveille les frontières libanaises pour éviter les infiltrations d'armes. En 1963, le Yémen est secoué par une révolution opposant deux fractions de la population, l'une soutenue par l'Arabie Séoudite et l'autre par la R.A.U. ; le Secrétaire Général met alors sur pied un plan de désengagement, le fait approuver par le Conseil de Sécurité et envoie aux frontières et dans les pays yéménites un groupe d'observateurs.

Dans ses trois opérations, la mission de ces forces qui n'ont de militaire que l'apparence est essentiellement d'observation et de surveillance. Mais il est évident que ces mécanismes compliqués n'ont pas été montés à seule fin d'observation ; au-delà de l'étroite compétence attribuée à ces forces paramilitaires l'O.N.U. espère que leur seule présence exercera un rôle pacificateur décisif.

UN BILAN NUANCE

L'opinion publique mesure l'efficacité d'une opération militaire à la victoire

obtenue. Or, elle constate surtout des échecs encore aggravés par la mort de Dag Hammarskjöld, par les fusillades du Katanga et par les luttes fratricides des Cypristes. Les casques bleus n'ont pas résolu le différend arabo-israélien, ni la tension arabo-égyptienne à propos du Yémen ; ils quittent un Congo aussi désespéré qu'au moment de leur arrivée ; ils contemplant impuissants les massacres de Chypre.

Leur reprocher ces carences revient à leur attribuer des pouvoirs qu'ils n'ont pas. Les contingents de casques bleus, on le sait, ne disposent pas des pouvoirs d'intervention prévus au chapitre VII. Ils opèrent pacifiquement en vertu d'un mandat toujours très étroit et expressément défini dans chaque cas. M. Hammarskjöld et M. Thant se sont plaints l'un et l'autre des limites paralysantes imposées aux casques bleus. Les maigres pouvoirs consentis représentent le point d'accord des membres de l'organisation qui ont voté en faveur de l'expérience ; un dépassement de ces pouvoirs entraînerait immédiatement la remise en cause et sans doute la fin de l'expérience.

Le Chapitre VII prévoit en cas de nécessité une véritable opération de police internationale qui peut prendre un caractère coercitif. Le style des casques bleus est nécessairement tout à fait différent ; le but recherché n'est pas de sanctionner une atteinte à la paix, mais simplement d'obtenir la neutralisation d'une zone sensible en évitant en premier lieu les incidents qui peuvent éclater entre pays voisins (ex. : Israël et Pays Arabes) mais, aussi, en écartant tout danger d'affrontement est-ouest à l'occasion d'un tel conflit.

L'accomplissement d'une telle mission est relativement simple dans un différend territorial qui oppose deux Etats ; on en trouve un exemple dans le conflit israélo-arabe ; la force d'urgence des Nations-Unies n'a d'autre rôle que de servir de tampon à la frontière, ce qui n'est pas négligeable, mais il n'est pas question de lui demander davantage.

La tâche des casques bleus se complique sensiblement lorsque le conflit d'origine internationale s'inscrit au sein même d'un pays considéré dans un contexte révolutionnaire ; c'est le cas du Yémen, du Congo ou de Chypre. Dans ces trois cas, pourtant très différents, le conflit est certes international, mais son point de fixation se situe à l'intérieur d'un pays dans une lutte de caractère révolutionnaire. Entre Congolais, Yéménites ou Cypristes, l'O.N.U. et les casques bleus se trouvent alors aux prises avec une difficulté supplémentaire. Toute intervention dans le pays pour empêcher l'affrontement de deux fractions d'une même population risque d'apparaître comme une intrusion dans

la politique intérieure de l'Etat, ce qui est absolument contraire à l'article 2, § 7, de la Charte des N.U. Les casques bleus se contentent alors d'empêcher ou du moins de limiter les intrusions étrangères dans un conflit interne ; or, il s'agit là d'une tâche presque impossible dans l'immensité équatoriale du Congo, dans les montagnes yéménites ou le long des côtes de Chypre. Encore même y arriveraient-ils que le résultat serait décevant pour la paix, car ce n'est pas là que se situe le problème.

Limitée dans son mandat, la Force des Nations Unies l'est aussi dans ses moyens. Sur le plan financier, elle dépend de la bonne volonté des pays membres, car elle est alimentée non par le budget de l'organisation, mais par un fonds spécial financé par des contributions volontaires. Le jour où ces cotisations font défaut, la force disparaît. Elle est donc essentiellement précaire, généralement renouvelée de trois en trois mois, ce qui ne permet pas d'assumer réellement une tâche de longue haleine. En outre, la force en question est entièrement dépendante de la bonne volonté de l'Etat hôte qui acceptera de la recevoir sur son sol ; elle ne peut en effet s'imposer puisqu'elle résulte d'une simple recommandation sans force obligatoire.

Il faut ajouter qu'indépendamment même des tâches confiées, il est difficile de rendre efficace une troupe internationale, improvisée pour la circonstance à l'aide de contingents de toutes les nationalités, parlant toutes les langues et formées à toutes les écoles. Comment faire de cet assemblage hétéroclite un instrument efficace ? Et surtout comment donner à des militaires le sens d'une mission qui, en réalité, est bien plus politique que militaire et, de surcroît, très difficile à définir.

Tout se passe en définitive comme s'il était interdit aux casques bleus de s'occuper de l'essentiel. La Force d'Urgence des Nations Unies n'a pas mission de réconcilier Israéliens et Arabes et de trouver une solution au problème palestinien ; elle se contente d'empêcher un affrontement direct et une attaque armée en montant la garde à la frontière. La situation n'évolue pas, aussi ne voit-on pas de fin à cette mission. La Force de l'Organisation des Nations Unies au Congo est chargée de porter au nouvel Etat l'assistance militaire dont il a besoin, jusqu'au moment où les forces nationales de sécurité seront à même de remplir entièrement leurs tâches. Mais cette assistance militaire reste fondamentalement ambiguë puisque la résolution du 9 août 1960 après avoir déclaré « que l'entrée de la Force des Nations Unies dans la province du Katanga est nécessaire à la pleine mise en application de la résolution », réaffirme que la Force des N.U. ne sera partie à aucun conflit interne, constitu-

néral devait trouver la mort. Empêtrés dans une double contradiction, la nécessité d'une intervention qui ne devait être que pacifique et l'apaisement d'une situation révolutionnaire sans ingérence intérieure, les Casques bleus du Congo viennent de quitter les lieux sur un constat d'impuissance.

La Mission d'observation des N.U. au Yemen ne peut empêcher les infiltrations étrangères ; le Secrétaire Général souligne dans son rapport du 4 septembre 1963 que « la Mission n'a d'autres tâches que d'observer, attester et rendre compte » ; elle a observé et attesté que sous le couvert de la révolution yéménite se déroulait une guerre partisane soutenue d'un côté par l'Arabie et de l'autre par la R.A.U. ; les comptes rendus des observateurs n'ont rien changé à cette situation.

La charge de trouver une solution au conflit cypriste n'appartient pas aux casques bleus, mais au médiateur des Nations Unies spécialement désigné à cet effet ; la Force des Nations Unies à Chypre a pour seule mission de s'interposer entre les communautés pour éviter la reprise des combats ; elle n'y parvient qu'imparfaitement, certes ; mais il est probable que la situation serait bien pire si elle n'était pas sur place.

Il serait injuste et simpliste de tourner en dérision les casques bleus. D'abord parce que chaque expérience, malgré les apparences, a un aspect positif. Les casques bleus en Palestine n'ont rien résolu, mais, depuis huit ans qu'ils sont sur la frontière, cette région connaît le calme, à défaut de la paix. Ils ont quitté le Congo sur un échec, mais ils ont probablement empêché dans ce pays un affrontement direct entre l'Est et l'Ouest. Ils ont abandonné le Yemen, mais ont attiré l'attention du monde sur un pays jusqu'alors complètement ignoré, empêchant sans doute ainsi toute atteinte trop flagrante à ses droits essentiels.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier la difficulté que connaît l'établissement d'une véritable Société Internationale dotée d'un droit accepté et respecté. Les progrès sont lents. Il faut prendre conscience que les casques bleus en constituent un. L'étape ambitieuse d'une force d'intervention de l'O.N.U. s'est révélée prématurée. L'essentiel du Chapitre VII est resté lettre morte. Entre cet objectif prévu, mais non atteint, et la carence complète en ce domaine, qu'a connue la S.D.N., la Société Internationale a atteint aujourd'hui une étape intermédiaire ; celle d'une troupe internationale et pacifique, qui par sa seule présence peut contribuer à la paix. Il faut souhaiter que cette étape indispensable, mais trop modeste soit rapidement dépassée.

Maurice FLORY.

Au Congo

tionnel ou autre, qu'elle n'interviendra en aucune façon dans un tel conflit ou ne sera pas utilisée pour en influencer l'issue ». Pourtant, le 21 février 1961, le Conseil de Sécurité vote une nouvelle résolution pour demander « que les Nations Unies prennent les mesures appropriées pour empêcher le déclenchement d'une guerre civile notamment... La prévention de combats et le recours à la force, si besoin est, en dernier ressort ». C'est sur cette base que les casques bleus engagent le 13 septembre 1961 une opération pour mettre fin à la sécession du Katanga ; l'exécution malheureuse du plan « Morthor » est la cause de cette rencontre entre M. Tshombé et M. Hammarskjöld, à l'occasion de laquelle le Secrétaire Gé-

LA STABILISATION, pour ou contre LA PLANIFICATION ?

par Pierre DECAMPS

Partisans et adversaires de la politique de stabilisation, qui entre dans sa seconde année d'existence, ne contribuent pas toujours à éclairer un débat dont l'importance pour notre avenir économique, et même politique, ne saurait être sous-estimée.

Le Gouvernement fait valoir que le succès dépasse les prévisions : non seulement la hausse des prix a été plus étroitement contenue, mais l'expansion a été plus vive qu'on n'osait l'espérer un an ou même six mois plus tôt. Il n'y a donc qu'à continuer dans la même voie pour transformer le redressement conjoncturel de 1964 en une mutation définitive, grâce à laquelle sera enfin extirpée cette inflation chronique qui a, presque sans interruption pendant un demi-siècle, miné les forces vives de l'économie française.

L'opposition dénonce cette volonté de changement, qu'elle interprète comme un abandon à peine voilé de la planification, des responsabilités économiques assumées par l'Etat au sein de l'économie, bref de toutes les novations qui, depuis la fin de la guerre ont contribué à rendre à l'économie française son dynamisme d'avant la grande crise de 1930. Pour elle, le regain de faveur dont jouissent dans les milieux officiels des doctrines financières périmées, se traduira tôt ou tard par une renonciation à tout objectif ambitieux d'expansion et de progrès social, et plus encore à toute tentative d'orienter le développement économique à des fins de civilisation.

Ces analyses ont l'une et l'autre le mérite de rappeler qu'il existe bien en effet deux doctrines économiques opposées et, dès lors, deux politiques concevables.

Mais l'une et l'autre pèchent par omission en ignorant ou en minimisant un certain nombre de réalités qu'il convient précisément de mettre en lumière. Un jugement fondé sur la politique économique actuelle implique donc que l'on ait, au préalable, répondu à deux questions :

— Une autre politique que celle de stabilisation était-elle possible ?

— La politique actuelle sera-t-elle toujours valable demain ?

I. — La stabilisation, objectif inévitable ?

Il semble bien que oui, et pour deux raisons, l'une de doctrine, l'autre de fait. Les analyses de M. Rueff et celles du Commissaire Général du Plan se rejoignent au moins

en un point : la nécessité de la stabilisation des prix. Au surplus, quelles que puissent être les querelles d'écoles, la situation économique à la fin de l'été 1963 ne laissait aucune liberté de choix au Gouvernement.

Stabilisation et planification

Pour M. Rueff, il n'est pas de vérité économique en dehors de celle que révèle le libre fonctionnement du marché. De ce principe fondamental, découlent toutes les critiques faites au « système » économique actuel et toutes les propositions plus ou moins retentissantes formulées au cours des dernières années.

Tout ce qui entrave le libre fonctionnement du marché est nuisible. M. Rueff a donc dénoncé, à plusieurs reprises, et non sans courage, diverses institutions et pratiques, certaines quasi-médiévales, qui faussent et paralysent le jeu de la concurrence : notaires, chauffeurs de taxis, exploitants des sources d'eau minérale et bien d'autres ont été officiellement accusés dans le rapport Rueff-Armand de défendre des privilèges qui sont autant d'obstacles à l'expansion. L'absence complète de suite donnée à ce rapport n'a pas découragé M. Rueff de s'attaquer également aux privilèges des banques et à ceux du Trésor Public, dont, selon lui, l'existence exerce une influence malsaine sur le marché monétaire et a, jusqu'ici, empêché la reconstitution d'un véritable marché financier. De même, à ses yeux, le système monétaire international et, avec lui, tout l'édifice de la prospérité des nations occidentales, sont voués à un prochain effondrement, faute d'avoir su continuer à s'imposer les rigueurs du régime de l'étalon-or.

Privilèges et facilités empêchent toute correction en baisse des prix et des taux et nourrissent l'inflation. Que certaines des pratiques en vigueur soient cependant un moyen de stimuler l'expansion et de l'orienter en fonction de priorités économiques ou sociales n'ébranle pas les convictions de M. Rueff : pour celui-ci des résultats durables ne sauraient être obtenus en allant contre les lois du marché, et les éventuels gains réalisés dans de telles conditions ne peuvent qu'être annulés, et au-delà, par la désorganisation économique générale résultant de l'inflation. Sans échelle de prix stable, les marchés ne peuvent fonctionner et toute vie économique ordonnée est condamnée à disparaître.

Mais si l'exigence de la stabilité tient une place centrale dans le schéma « rueffien », elle s'impose également de plus en plus à tous ceux qui sont conduits à réfléchir objectivement aux conditions de réalisation d'un plan, surtout lorsque les objectifs de ce dernier sont ambitieux. En période

de progrès technique accéléré, une forte expansion ne peut se concevoir en dehors d'efforts considérables d'investissement : en d'autres termes, l'investissement doit croître un peu plus vite que la production et, par voie de conséquence, la consommation doit augmenter un peu moins vite que cette dernière. En outre, pour une économie comme celle de la France, largement ouverte sur le monde extérieur, une croissance rapide n'est pas concevable en dehors de progrès importants et continus à l'exportation ; ceux-ci dépendent de multiples facteurs parmi lesquels deux au moins revêtent une importance décisive : une technique avancée, exigence qui ramène en partie à la précédente concernant les investissements, et des prix compétitifs.

L'inflation a pu dans le passé faciliter le financement des investissements et, par suite, stimuler l'expansion : force est aujourd'hui, sous peine de déséquilibrer gravement notre balance des paiements et de conduire à la faillite nos grandes industries exportatrices, « fer de lance » de l'expansion générale, de trouver le moyen de financer des investissements considérables sans hausse de prix ou, à tout le moins, avec des hausses ne dépassant pas celles enregistrées à l'étranger. Il n'y a plus à choisir désormais entre la stabilité et l'expansion, mais entre l'expansion dans la stabilité et l'absence d'expansion : la stabilité des prix est devenue le souci majeur des planificateurs et tous les documents officiels de présentation ou de compte-rendu d'exécution du IV^e Plan ont, sans exception, fortement souligné ce point. L'insistance à cet égard est naturellement plus appuyée aujourd'hui où les grandes orientations du V^e Plan sont soumises à l'examen du Conseil Economique et du Parlement, puisqu'un dérapage s'est effectivement produit en cours d'exécution du IV^e Plan et que l'offensive des firmes étrangères concurrentes se fait de jour en jour plus mordante : le blocage des prix, loin d'apparaître comme une réglementation abusive, devient une loi d'airain de la vie économique.

Origines de la stabilisation.

Malgré cet accord sur la nécessité de la stabilisation entre tenants du libéralisme et partisans de la planification, il n'est pas indifférent de rechercher si la nouvelle orientation donnée depuis un an à la politique économique l'a été en fonction de la doctrine des premiers ou de celle des seconds.

Une première constatation s'impose, assez surprenante aujourd'hui où la stabilité est devenue le « leitmotiv » de tous les discours et prises de position officiels : le Gouvernement n'a pris conscience qu'avec beaucoup de retard de la nécessité d'une reprise en main de l'économie. Les risques de tensions et les menaces inflationnistes ne cessaient pourtant de se multiplier : pénurie de main d'œuvre qualifiée apparue dès 1960, dérapage de l'indice des prix à la mi-1961, détérioration de la balance commerciale à compter de la mi-1962, accélération continue du rythme des dépenses publiques.

Cependant, à la fin de 1961 et au début de 1962, M. Debré, partisan d'élections rapprochées, se départissait de sa rigueur première et accélérât la mise en application de réformes généreuses en matière agricole et sociale. M. Pompidou ne pouvait, dès son arrivée, rompre le charme, d'autant moins que la décision de ne pas avancer la date des élections prolongeait en fait jusqu'à la fin de 1962 la période pré-électorale. Même au début de 1963, le Gouvernement et l'U.N.R., devenus largement majoritaires, paraissaient moins se préoccuper de lutter contre un déséquilibre économique croissant que de donner un contenu au slogan de « l'année sociale ».

Dès lors les incidences, toutes inflationnistes en définitive, de la fin des hostilités en Algérie et de l'afflux des rapatriés en Métropole, d'un hiver exceptionnellement rigoureux, de la longue grève des mineurs en mars-avril 1963, de la quatrième semaine de congés payés au cours de l'été suivant, pou-

vaient s'exercer librement sur l'économie et finissaient par provoquer au cours de l'été 1963 l'emballement des prix.

Le Président de la République en personne décidait alors de réagir et d'imprimer un nouveau cours à la politique économique.

Au retour des vacances, en septembre 1963, l'opinion était brusquement tirée de son euphorie et prenait connaissance en même temps du sérieux de la situation et des dispositions du plan de stabilisation.

Il est important de noter que le choix initial de la stabilisation en août 1963 et les directives essentielles relatives à la politique financière à la fin de la même année ont été le fait de l'Élysée, à la suite d'une analyse de la situation assez proche, semble-t-il, de celle de M. Rueff, et non le fait des instances normalement compétentes — Premier Ministre et Ministre des Finances — auxquelles, institutionnellement, s'adressaient en premier lieu les avertissements des services responsables de la planification.

L'inspiration libérale de la politique de stabilisation est donc première et prépondérante ; mais elle n'exclut pas des dispositions — prises en septembre 1963 ou ultérieurement — conformes à la logique d'un régime de planification, l'Élysée s'étant évidemment reposé sur les administrations intéressées du soin de déterminer en détail le contenu de la nouvelle politique. Celle-ci est donc de nature composite. Mais ce dosage, non entièrement délibéré, de libéralisme et de dirigisme constitue-t-il la bonne solution ?

II. — Faut-il changer de politique ?

En fait, réagissant avec retard, le Gouvernement n'avait il y a un an, qu'une marge restreinte de choix : il a, dans l'ensemble, pris les mesures qui s'imposaient et maîtrisé le dérapage. Mais, maintenant qu'il a retrouvé une plus grande liberté de mouvement, doit-il continuer dans la même direction ?

Les résultats de 1964.

La formule utilisée en septembre 1963 paraît bien avoir été : « de tout un peu ». En première urgence, il convenait d'enrayer le développement d'une psychose de hausse des prix. Le Gouvernement n'a pas hésité, dans ces conditions, à mettre en œuvre une mesure dirigiste par excellence : les prix à la production des produits manufacturés ont été pratiquement bloqués à leur niveau du 31 août 1963 et le sont demeurés, en dépit des protestations, jusqu'à ce jour.

En revanche, aucune pause n'a été imposée à la progression des salaires, ni aucune mesure prise en vue d'en limiter directement et autoritairement la progression, bien que, d'évidence, leur croissance ait été, au cours des dernières années, constamment plus rapide que celle de la productivité.

Le Gouvernement a préféré, pour limiter les risques politiques, tourner l'obstacle et parvenir au même résultat, quoique plus lentement, par une action globale et indirecte, de type purement libéral, tendant à freiner l'accroissement de la demande : une limitation de la progression des en-cours de crédit à court terme un peu plus stricte que celle déjà

Problèmes

décidée au début de 1963, l'élévation du taux de l'escompte, le retour à l'équilibre budgétaire assorti de la renonciation aux facilités du financement des besoins du Trésor sur ressources monétaires, ont été les instruments de cette politique.

D'apparence modérée au départ, ces mesures, appliquées sans défaillance, renforcées ou complétées au cours des derniers mois, et, jusqu'à nouvel ordre maintenues en vigueur pour l'année 1965, ont fini, après quelques délais inévitables, par modifier de manière assez spectaculaire un certain nombre de circuits financiers et de comportements traditionnels et par infléchir l'évolution économique dans le sens souhaité. L'ampleur du redressement budgétaire a été particulièrement significative, puisque, pour les deux années 1964-1965, si le gouvernement s'abstient en 1965 comme en 1964, d'amender en cours d'année le budget initial, elle sera du même ordre de grandeur que lors de l'opération d'assainissement de 1958.

Le coup de frein à l'emballlement de la demande a donc été énergique et ses premières conséquences paraissent avoir été plutôt salutaires — au-delà même de ce qui pouvait être, à l'origine, espéré. La majoration moyenne des prix en 1964 ne devrait pas excéder 3,2 ou 3,3 % par rapport à 1963 : soit un taux nettement plus faible que celui envisagé lors du lancement du plan de stabilisation. La performance est d'autant plus remarquable que la croissance de la production en 1964 se révèle, de son côté, beaucoup plus forte qu'il n'était envisagé il y a un an (+ 5,2 % en volume au lieu de + 4,2 %) : encore cette estimation semble-t-elle un peu prudente. Contrairement à une opinion assez répandue et à ce qui s'était passé l'année précédente, les investissements croissent plus vite que la production (+ 6,6 % en volume). Il n'y a donc pas de récession.

Les problèmes de 1965.

En 1965, selon les plus récentes prévisions officielles communiquées au Parlement, l'augmentation de la production serait encore de 4,3 % en 1965, et celle des investissements de 5,3 %, la hausse moyenne des prix, en partie acquise à la fin de 1964, inférieure à 2 %.

La signification de ces chiffres doit toutefois être précisée. L'écart entre les niveaux de production de 1963 et de 1964 résulte en partie de la progression réalisée dans l'industrie à la fin de 1963. L'année 1965 ne bénéficiera pas des mêmes chances. Depuis le début de 1964, un ralentissement très net de la production industrielle se manifeste.

La croissance assez forte des investissements est due essentiellement au maintien d'une vive progression des investissements des administrations, des entreprises publiques, et de la construction de logements. Les investissements productifs privés ne s'accroissent que de moins de 3,5 %, ce qui est manifestement trop faible eu égard notamment aux taux beaucoup plus élevés enregistrés à l'étranger.

Malgré l'aiguillon de cette concurrence, beaucoup d'entreprises semblent donc, soit par incertitude de l'avenir, soit par insuffisance de ressources propres, avoir tendance à sacrifier, au moins en partie, leurs projets d'équipement.

Des hausses de prix sont en outre à prévoir dans quelques secteurs : tarifs publics, prix agricoles en liaison avec la mise en application éventuelle de la politique agricole commune au sein de la C.E.E. cependant que jusqu'à présent les salaires ont augmenté plus vite que la productivité. Or du côté de la production comme des investissements, les hypothèses chiffrées retenues pour 1965 impliquent une franche reprise au cours de l'année prochaine et risquent d'être plus difficiles à réaliser que celles d'abord prévues pour 1964. Le « miracle » de 1964 a donc, a priori, moins de chances de se reproduire en 1965.

Dans ces conditions, la simple reconduction des mesures

monétaires et budgétaires de 1963 et 1964 risque de se révéler insuffisante ; une troisième « vague » de mesures de caractère structurel destinées à consolider définitivement les positions conquises depuis un an, et à passer « de la stabilisation à la stabilité » apparaît indispensable, ne serait-ce que pour rendre sans danger d'éventuelles mesures spécifiques de relance des investissements.

Le gouvernement est-il prêt à faire, et les partenaires sociaux et l'opinion, à accepter ce pas décisif ? Le gouvernement, à l'heure actuelle, semble vouloir simultanément l'accomplir dans deux directions :

1° La première est celle d'un Plan plus contraignant. Le rapport sur les grandes orientations du V^e Plan prévoit la mise en place de « clignotants » ; en « s'allumant » dès l'apparition d'un risque sérieux de récession ou d'inflation susceptible de compromettre l'exécution du Plan, ceux-ci permettent au gouvernement et à tous les intéressés de prendre conscience du danger de déviation par rapport à la ligne du Plan et de réagir en temps utile, seul moyen d'éviter les à-coups d'une politique de « feu vert, feu rouge » à la manière britannique.

Mais le tableau de bord même le plus perfectionné ne saurait dispenser de l'essentiel, c'est-à-dire d'un moteur capable de fournir sans surchauffe et longtemps des efforts importants. Deux rouages paraissent à cet égard essentiels, et d'ailleurs étroitement interdépendants : l'un propre à favoriser l'investissement public et privé, l'autre tendant à réaliser une distribution des revenus qui soit à la fois équitable et compatible avec les objectifs de développement fixés. Il convient donc dans ces deux domaines d'instituer au minimum un dialogue entre les intéressés et l'autorité politique, puisque celle-ci, dans un système de planification, est responsable de l'orientation économique générale de l'économie et ne peut donc demeurer neutre vis-à-vis de l'évolution des investissements et des revenus. L'institution pour le V^e Plan d'une programmation indicative, non plus seulement en volume comme naguère, mais en valeur, donne un début d'infrastructure statistique et économique à la politique des revenus.

Le rapport sur les grandes orientations du V^e Plan semble en revanche, dans le domaine des investissements, quelque peu en recul sur le IV^e Plan, plus explicite quant aux actions directes à mener en vue d'améliorer la productivité et de développer les investissements privés productifs, par exemple à l'aide des quasi-contrats : ces innovations, il est vrai, sont restés pratiquement lettre morte.

2° Mais, en même temps, le gouvernement paraît s'engager dans la voie opposée : lorsqu'il s'en remet, pour assurer simultanément croissance et stabilité, aux mécanismes du marché en limitant ou même en réduisant le rôle du Trésor dans le financement des investissements et lorsqu'il pose en principe absolu, indépendamment du contexte économique, la nécessité d'un rigoureux équilibre budgétaire.

Le problème est de savoir si cette volonté de stricte neutralité économique de l'administration n'aura pas pour effet de vider progressivement le plan de toute réalité, et d'interdire, par là-même à la Nation, d'atteindre les ambitieux objectifs politiques, économiques et sociaux qu'elle s'était assignés. En tout état de cause, le risque le plus grave et le plus immédiat d'une telle politique serait de rendre l'économie française plus vulnérable aux entreprises de domination économique étrangère. Le libéralisme a pu retrouver quelque audience dans l'euphorie des premières années du marché commun. Dans les périodes difficiles, aujourd'hui comme au lendemain de la guerre, seule la planification est en mesure d'apporter une réponse satisfaisante aux problèmes posés. Mais il est urgent d'en prendre conscience : demain, il sera trop tard.

Pierre DECAMPS.

L premier contact intellectuel de Camus avec le phénomène religieux s'est produit en classe de philosophie et sous l'influence de Jean Grenier. A en juger par certaines pages des *Iles*, Jean Grenier était très attiré par les religions « désincarnées » de l'Inde, où l'opposition est permanente et totale entre la vie mondaine et Dieu : « Il faut choisir entre le monde et Dieu. On ne peut aller au monde que par le monde et à Dieu par Dieu » (*Les Iles*). Ce sont là des perspectives que Camus retrouvera chez St Augustin, Pascal et Kierkegaard : il est impossible d'aller à Dieu à travers le monde en s'efforçant de spiritualiser le temporel. Il faut donc se défaire du monde comme on se défait d'un vêtement, se rendre « indifférent à l'homme » afin de se présenter dénué mais pur devant l'Absolu (1).

UNE RELIGION TRAGIQUE, UN DIEU LOINTAIN

Le christianisme pouvait apporter à Camus une toute autre révélation : celle d'une religion incarnée à l'exemple du Christ. Celui-ci aurait pu lui apparaître comme un modèle de mesure en face d'une certaine démesure religieuse, puisqu'il équilibre en lui l'humain et le divin, demeurant pleinement Dieu tout en assumant et donc en consacrant la condition humaine dans son intégralité. Cet humanisme chrétien Albert Camus ne l'a pas rencontré, le christianisme qu'il a connu est celui du « Dieu caché », religion tragique pour qui Dieu n'est pas une proche présence adorable, le Père du Fils Prodigue, mais un Dieu lointain — très lointain et tout à fait incompréhensible — auquel on n'accède que par une torture ou une torsion de la raison, par un pur acte de foi. Une telle religion se fonde sur le sentiment de la nullité de la créature, de sa chute irrémédiable et de la toute-puissance inintelligible d'un Dieu que nous ne pouvons juger aux normes de notre justice. Il est tout naturel qu'une foi aussi mutilante entraîne comme sa conséquence une révolte de l'humanisme, d'autant plus athée que Dieu a été situé plus loin dans un monde plus étranger.

Camus a très mal connu le christianisme vivant, tel qu'il est quotidiennement pratiqué. Par contre, à l'âge de 22 ans, en 1936, à l'instigation du professeur René Poirier, il a composé un *Mémoire* pour le Diplôme d'Etudes Supérieures sur *Hellénisme et Christianisme : Plotin et St Augustin*. Ce jeune homme qui savait peu de choses de la vie chrétienne a été ainsi plongé sans préparation dans l'augustinisme, découvrant ce qu'il peut avoir de sombre et de décourageant aux yeux d'un non-croyant exclu par hypothèse de la « grâce ». De ce premier contact il est resté une trace indélébile. Un ami de ses dernières années nous a confié que Camus restait « très choqué par la théorie de St Augustin sur l'enfer et sur le destin des enfants morts sans baptême ».

(1) Ces pages sont des extraits d'un ouvrage sur Albert Camus qui doit paraître prochainement aux éditions Desclée de Brouwer dans une nouvelle collection, *Les Ecrivains devant Dieu*, dirigée par M. Bernard Guyon et M. Marcel Reymond.

Albert CAMUS et le christianisme

par Jean ONIMUS

« Est-ce que l'on peut faire le parti de ceux
qui ne sont pas sûrs d'avoir raison ?
Ce serait le mien. »

Nous ne citerons qu'un passage de ce *Mémoire*, mais significatif : « S'il est vrai que l'homme n'est rien et que sa destinée est tout entière dans les mains de Dieu, que les œuvres ne suffisent pas à assurer à l'homme sa récompense, si le *Nemo Bonus* est fondé, qui donc atteindra ce royaume de Dieu ? La distance est si grande de l'homme à Dieu que personne ne peut espérer la combler. L'homme ne peut y parvenir et, seul, le désespoir lui est ouvert. Mais alors l'Incarnation apporte sa solution. L'homme ne pouvant rejoindre Dieu, Dieu descend jusqu'à lui ». Dans ce texte dont la lettre est d'une parfaite orthodoxie, retentissent deux mots importants pour nous : la *distance* entre l'homme et Dieu et la nécessité de frôler le *désespoir*. Pour peu qu'on mette exagérément l'accent sur ce qui nous sépare de lui, voici Dieu qui s'éloigne et l'absurde qui grandit en prenant consistance. Alors s'impose l'option inéluctable, le « tout ou rien » du Père Panieloux (*La Peste*) : ou bien l'on s'installe dans l'absurde et l'on fait face vigoureusement au monstre, ou bien il faut croire au « miracle » et c'est la soumission totale et le silence. C'est ainsi que Camus a compris Pascal et se trouvait prédisposé à entendre Kierkegaard. Tels furent ses maîtres en doctrine chrétienne : c'est paradoxalement sous l'inspiration du plus austère christianisme qu'ont pris force son antithéisme et son humanisme de combat.

Dans l'article de 1943 sur le *Portrait de M. Pouget* de Jean Guittou, Albert Camus écrit : « Nous devons choisir entre les miracles et l'absurde. Il n'y a pas de moyen terme. Le choix qu'a fait Pascal est assez bien connu ». Le choix de Camus est non moins connu. Mais dans les deux cas il y a choix, décision libre bien que suscitée par la grâce et qui fait prononcer au croyant ces mots inhumains : *credo quia absurdum* (2). On ne montrera jamais assez l'absence totale d'amour dans ces relations entre Camus et le divin ; tout se passe sur le plan intellectuel, dans une atmosphère raréfiée de froideur et de lucidité : le Dieu qu'il a entrevu était un Dieu de philosophe, une idée, non une présence. Il n'est pas impossible qu'il ait fréquenté St Augustin avant

l'Évangile ; dans l'Évangile il ne *sentira* jamais la résonance humaine des paraboles de la tendresse divine ; ce qui répondra au contraire à son attente c'est le cri de Jésus et la nuit du *choix* : mort absurde du Crucifié ou mystérieuse Résurrection. Une équivalence s'établissait ainsi dans son esprit entre l'irrationnel et le pieux, entre la déraison et la foi.

L'INFLUENCE DE KIRKEGAARD ET DE DOSTOÏEVSKI

Dès lors on ne saurait exagérer l'influence de Kierkegaard, lu avec passion, mais non sans quelque parti pris, dès 1936. Il découvrait chez le penseur danois la confirmation éclatante de ce qu'il avait trouvé chez St Augustin et chez Pascal : un christianisme intransigeant appuyé sur une foi dont la source est non pas l'espérance mais l'angoisse, une foi qui seule demeure debout dans l'universel décombe sans s'étayer sur la raison, sans se réchauffer au feu de l'amour. Il faut se souvenir que Kierkegaard cherchait à défendre la foi contre l'humanisme de Hegel, tout comme Pascal voulait la protéger contre l'humanisme des libertins ; tous deux ont donc cru la servir par leur pessimisme ; ils n'ont trop souvent réussi qu'à l'affaiblir et la suspendant dans le vide. Le Père de Lubac a fort bien montré les symptômes de dégénérescence cachés dans cette conscience pour ainsi dire trop fanatiquement religieuse : « Plutôt qu'une nourriture la pensée de Kierkegaard écrit-il est un tonique et à trop forte dose elle pourrait devenir un toxique. Celui qui, pensant le suivre, s'enfermerait d'emblée dans ses positions risquerait

(2) Le mot est de Tertullien. Il est frappant de constater que le christianisme tel que le voit Camus est dans la tradition des théologiens et des ascètes d'Afrique et d'Espagne. Un christianisme farouche où la foi se construit sur les ruines de l'humanisme. Ainsi pour Camus l'homme chrétien s'oppose-t-il totalement à l'homme grec, comme l'Envers s'oppose à l'Endroit.

Etre chrétien dans la passion de l'esprit.

Saint Augustin.

Pascal.

Dostoïevski.

Kierkegaard.

de se fermer à toute vie rationnelle, peut-être à toute culture, attitude inhumaine qui ne fut pas celle de Kierkegaard et dont le christianisme ne tirerait finalement aucun profit ». C'est encore là trop peu dire : loin d'en tirer profit, le christianisme se dénature au contact d'un irrationalisme désespéré ; il est risqué de prétendre faire sortir du désespoir l'espérance éternelle, c'est là une attitude romantique et précaire. La religion ne tient qu'à un « sursaut » paradoxal de la dernière seconde, qui rejette l'absurde pour croire en Dieu. « Pour Chestov (3) la raison est vaine mais il y a quelque chose au-delà de la raison ». Pour un esprit absurde la raison est vaine et il n'y a rien au-delà de la raison. Ainsi l'extrême fidéisme mène à l'extrême nihilisme. L'exemple de Camus montre clairement l'imprudence qu'il y aurait à fonder une apologetique sur les négations de l'existentialisme. Admettre que la foi exige un suicide philosophique c'est en réduire à rien les assises. Comme le voit très justement Camus « Ce Dieu ne se soutient que par la négation de la raison humaine ». Nous retrouvons les formules du Père Paneloux : « Sauter au cœur de l'inacceptable... choisir ou de haïr Dieu ou de l'aimer... » (comme si un tel choix avait un sens !). A l'exemple de l'Abraham de Kierkegaard, mis en demeure par Dieu de tuer son fils unique pour manifester sa foi, Paneloux ose déclarer du haut de sa chaire : « Il faut vouloir la souffrance d'un enfant puisque Dieu la veut ». N'est-ce pas aux bords extrêmes de l'horreur que peut le mieux éclater la foi ?

Dans ses *Carnets*, Camus compare cette foi ultime et presque désespérée à un paravent : « Dans les musées italiens les petits écrans peints que le prêtre tenait devant le visage des condamnés pour qu'ils ne voient pas l'échafaud. Le saut existentiel c'est le petit écran ». Il y a d'un côté la réalité, décidément irrationnelle, et de l'autre une volonté de s'illusionner, un espoir forcé, un détournement religieux qui n'est au fond qu'une tricherie : remplacer son cri de révolte par une « adhésion forcée », c'est réussir à ne plus voir l'absurde afin de se donner une manière de confort. « Je ne veux rien fonder sur l'incompréhensible », déclare Albert Camus : de telles constructions ne sont que mirages et la « répétition » kierkegaardienne, pour qui la juge du dehors, n'est qu'un « pathétique tour de jongleur ».

Il y a plus grave encore : l'image de Dieu quand elle émerge de l'absurde reste marquée par celui-ci de traits indélébiles. Camus l'a fort bien observé : Kierkegaard est allé à Dieu non point selon les catégories de bonté et de beauté ; il l'a atteint « derrière le visage vide et hideux de son indifférence, de son injustice et de sa haine »... « Par un subterfuge torturé il donne à l'irrationnel le visage et à son Dieu les attributs de l'absurde : injuste, inconséquent et incompréhensible ». Décidément « l'absurde qui est l'état métaphysique de l'homme conscient ne mène pas à Dieu ».

(3) Camus fait écho au livre de Chestov sur Kierkegaard et la philosophie existentielle, traduit en 1936. La pensée de Chestov lui a montré à quels excès peut entraîner l'exemple de Kierkegaard. Chestov, « cet apôtre de la pensée humiliée, va trouver à l'extrémité même de l'humiliation de quoi régénérer l'être dans toute sa profondeur ». Attitude provocante et paradoxale ; ainsi « l'absurde devient Dieu » et la transcendence se fait jour à travers l'échec de l'esprit humain : c'est de l'extrémité du mal que jaillit la lumière. Tel est le thème de cette *Philosophie de la Tragédie* (Vrin 1932) où Camus trouvait aussi une interprétation de Dostoïevski qu'il fera sienne.

Nous souscrivions volontiers à cette formule mais c'est l'hypothèse de départ qui est discutable ; pour être parti de l'hypothèse kierkegaardienne, Camus s'est paradoxalement fermé l'accès à une connaissance chrétienne de Dieu.

Dostoïevski apportait-il à Camus une image plus évangélique du christianisme ? Non point ; car la mystique sentimentale et presque sensuelle des âmes religieuses chez le romancier russe venait confirmer Camus dans ses préventions. Rien de solide, de vertébré dans la foi d'un Zozime, d'un Alexis, d'un Muichkine. Et il n'y a guère de différence entre les extases d'un athée comme Kirilov et celles d'un Aliocha : pour n'être plus tragique mais chaleureux, l'irrationalisme n'en est pas moins suspect. L'intelligence, écrit Gide, c'est pour Dostoïevski « ce qui s'oppose au royaume de Dieu, à la vie éternelle, à cette béatitude hors du temps qui ne s'obtient que par le renoncement de l'individu pour plonger dans le sentiment d'une solidarité indistincte ». Il y aurait ainsi chez lui « une dépréciation évangélique de l'intelligence » qui rejoint l'irrationalisme de son contemporain danois. Si Muichkine est le modèle d'une âme vraiment religieuse, faut-il donc consacrer la maladie, la maladresse et l'échec ? Au reste, pour Camus, Dostoïevski était personnellement bien plus proche de ses révoltés que de ses élus. L'interprétation qu'il donne de cette œuvre ambiguë est à la fois partielle et significative : il tire à soi le romancier et lui prête personnellement les propos d'un Stavroguine ou d'un Ivan. Mais c'est peut-être à Kirilov qu'il doit le plus, ce mystique sans Dieu qui tente d'ouvrir à l'homme un infini sur la terre en le délivrant de la peur, en portant, par le sacrifice qu'il fait de sa vie, le poids de toute l'angoisse humaine, espèce de Christ des temps nouveaux, instaurateur d'un Royaume où les hommes seraient enfin chez eux. En fait, Dostoïevski, partagé entre la nostalgie de la vie en Dieu et de la vie hors de Dieu, lui a donné l'exemple de ce *tout ou rien*, divisant sa création romanesque en deux mondes dont on ne sait pas toujours lequel était vraiment le sien. Dostoïevski est allé jusqu'au bout dans les deux directions, jusqu'au fidéisme et jusqu'à l'antithéisme, choisissant finalement, semble-t-il, une foi toute irrationnelle. Ce n'est pas le chrétien, c'est plutôt le nietzschéen avant la lettre que Camus a apprécié en Dostoïevski. Ce sont ses révoltes et ses « démons » qui l'ont inspiré.

CAMUS ET SIMONE WEIL

Il serait essentiel de préciser ce qu'a été pour Camus la rencontre en 1946 de l'œuvre de Simone Weil. Malheureusement les documents sur ce point nous manquent cruellement. Il est certain que Camus fut intéressé puisque c'est sur ses conseils que Gallimard publia en 1949 *l'Enracinement*. Ce furent tous deux des esprits exigeants et lucides, tous deux ont souffert du « malheur du monde » et se sont sentis solidaires de ce malheur ; tous deux sont nés avec une passion de la justice qui n'est qu'une passion de charité ; tous deux ont été des angoissés, fascinés par la constatation du mal et moins sensibles à l'espérance qu'à une forme qui leur est bien particulière mais commune de désespoir ; tous deux ont eu le même amour de la Grèce et de la pensée grecque, de Platon et d'un certain socratisme (4). Tous deux ont poursuivi de la même haine les impérialismes, les orthodoxies, les Eglises installées et tout ce qui paraît asservir l'Esprit ou faciliter sa démission, tous deux ont été des consciences tentées par la révolte et qui se sont efforcées de dépasser les négations qu'elle implique.

Mais c'est là qu'ils se séparent. Camus a cru au bonheur.

Il l'a célébré en termes lyriques et parfois presque désespérés, Simone Weil n'y a pas cru et a tout attendu de la seule grâce, d'un salut venu d'ailleurs. Aux limites extrêmes de la lucidité, l'âme bascule ainsi dans la foi ou dans la fièvre, dans le détachement ou dans la « fureur de vivre » et c'est toujours, au fond, Kierkegaard ou Nietzsche : Simone Weil et Camus se rencontrent comme deux versants opposés se rejoignent à leur cime, mais c'est pour diverger aussitôt. La même vision d'un monde atroce produit chez l'un la réaction stoïcienne et humaniste : il construit le royaume de l'homme. L'autre s'enferme dans cette souffrance et c'est là qu'elle rencontre le Crucifié. L'un tente de construire désespérément sur le vide, l'autre fait du vide même une plénitude.

La vérité chrétienne — comme toute vérité vivante — est au carrefour de deux vecteurs divergents bien qu'issus du même mystère fondamental de l'Incarnation. Selon les époques, les tempéraments, l'éducation, voire la race, certains chrétiens sont portés à souligner dans l'Incarnation l'humiliation de l'Être, un modèle de souffrance assumée. C'est par le chemin de la Croix qu'ils vont au Christ. D'autres sont plus sensibles à ce qu'il y a, au contraire, dans l'Incarnation de glorieux pour une nature que l'insertion du divin dans le temps est venue consacrer et exalter. Ce n'est pas le Christ du Calvaire qu'ils envisagent d'abord mais celui de la Nativité et de la Résurrection.

Par sa formation et ses affinités, Camus s'était accoutumé à la première image. Il y trouvait un écho, semblait-il, à sa propre expérience douloureuse et dénuée. Mais il y trouvait en même temps — et c'était pour lui un infranchissable obstacle — une dévalorisation et même une condamnation radicale des valeurs humaines et de l'effort humain. Une

(1) Cf. *L'Exil d'Hélène* dans *l'Été*. Il est très probable sinon certain que les perpétuelles allusions à la sagesse grecque qui parsèment les œuvres de Camus depuis 1948 doivent beaucoup à Simone Weil. Elle l'a confirmé dans cette idée que l'Europe ne se sauvera de l'Histoire et de ses fatalités qu'en revenant à « cet équilibre supérieur qui apportait la musique des nombres jusque dans la tragédie du sang ».

telle religion devenait l'ennemie de l'homme puisqu'elle fondait le salut sur le néant temporel, puisqu'elle ne consentait au don de l'espérance qu'après avoir réduit au désespoir. Lorsque devant la mort de l'enfant, Rieux déclare qu'il refusera toujours une création où des enfants sont torturés, le P. Paneloux, une « ombre bouleversée » sur le visage, murmure « Ah Docteur, je viens de comprendre ce qu'on appelle la grâce ! ». Qu'est-ce à dire ? C'est que la grâce donnée à Paneloux lui permet d'admettre l'injustice — non sans bouleversement certes — mais enfin de l'admettre. Or la justice c'est l'ordre que les hommes imposent au chaos, et le peu de justice qui règne sur la terre n'est-il pas leur fierté et leur justification ? Le christianisme a certes rendu service à l'homme en éveillant sa conscience au Mal, en jetant ainsi en son âme des semences de révolte, mais il faut pour Camus dépasser un consentement qui ne mène qu'à une aliénation. Ses objections ne sont pas, comme au temps du modernisme, d'ordre historique ; il lui importe peu que les Évangiles aient été interpolés ou qu'ils se contredisent. Sa querelle se situe, avant toute exégèse, au niveau des principes : l'agnosticisme moderne est plutôt fondé sur « un passionné refus de croire » que sur des arguments rationalistes d'ordre philosophique ou historique : il s'agit de défendre l'homme contre une entreprise qui tend à l'arracher à sa tâche terrestre et qui risque d'atténuer la vigueur de sa révolte.

Il y a là un malentendu dont l'enseignement chrétien, tout imprégné en Occident d'augustinisme et de jansénisme est en grande partie responsable. De Pascal à Simone Weil, Camus n'a rencontré qu'une foi paradoxale, fondée sur une lucidité destructrice qui, pareille à la sienne, s'est acharnée à faire le vide. Or le christianisme est tout le contraire d'une négation du monde et de l'homme ; mais ce « versant » de la joie et de l'espérance, illuminé par l'amour de Dieu, Camus l'a toujours ignoré. Il n'a ouvert ni Claudel, ni Peguy, ni à plus forte raison Teilhard de Chardin. Le Dieu chrétien lui est apparu tel un *étranger* totalement extérieur au monde, et le christianisme comme un déchirement de l'âme, jamais comme une plénitude.

Jean ONIMUS.

Lorsque Albert Camus s'adressait aux chrétiens...

Je veux déclarer que, ne me sentant en possession d'aucune vérité absolue et d'aucun message, je ne partirai jamais du principe que la vérité chrétienne est illusoire, mais seulement de ce fait que je n'ai pu y entrer...

Ce que j'ai envie de vous dire aujourd'hui, c'est que le monde a besoin de vrai dialogue, que le contraire du dialogue est aussi bien le mensonge que le silence, et qu'il n'y a donc de dialogue possible qu'entre des gens qui restent ce qu'ils sont et qui parlent vrai. Cela revient à dire que le monde d'aujourd'hui réclame des chrétiens qu'ils restent des chrétiens. L'autre jour à la Sorbonne, s'adressant à un confrencier marxiste, un prêtre catholique disait en public que, lui aussi, était anticlérical. Eh bien ! je n'aime pas les prêtres qui sont anticléricals pas plus que les philosophies qui ont honte d'elles-mêmes. Je n'essaierai donc pas pour ma part de me faire chrétien devant vous. Je partage avec vous la même horreur du mal. Mais je ne partage pas votre espoir et je continue à lutter contre cet univers où des enfants souffrent et meurent...

De quel droit un chrétien ou un marxiste m'accuserait-il par exemple de pessimisme. Ce n'est pas moi qui ai inventé la misère de la création, ni les terribles formules de la malédiction divine. Ce n'est pas moi qui ai crié ce *Nemo bonus*, ni la damnation des enfants sans le baptême. Ce n'est pas moi qui ai dit que l'homme était incapable de se sauver tout seul

et que du fond de son abaissement il n'avait d'espérance que dans la grâce de Dieu. Quant au fameux optimisme marxiste ! personne n'a poussé plus loin la méfiance à l'égard de l'homme et finalement les fatalités économiques de cet univers apparaissent plus terribles que les caprices divins...

Nous sommes devant le mal. Et pour moi il est vrai que je me sens un peu comme cet Augustin d'avant le christianisme qui disait : « Je cherchais d'où vient le mal et je n'en sortais pas ». Mais il est vrai aussi que je sais, avec quelques autres, ce qu'il faut faire, sinon pour diminuer le mal, du moins pour ne pas y ajouter. Nous ne pouvons pas empêcher peut-être que cette création soit celle où des enfants sont torturés. Mais nous pouvons diminuer le nombre des enfants torturés. Et si vous ne nous y aidez pas, qui donc dans le monde pourra nous y aider ?

Entre les forces de la terreur et celles du dialogue, un grand combat inégal est commencé. Je n'ai que des illusions raisonnables sur l'issue de ce combat. Mais je crois qu'il faut le mener et je sais que des hommes, du moins, y sont décidés. Je crains simplement qu'ils se sentent parfois un peu seuls, qu'ils le soient en effet, et qu'à deux millénaires d'intervalle nous risquions d'assister au sacrifice plusieurs fois répété de Socrate. Le programme pour demain est la cité du dialogue, ou la mise à mort solennelle et significative des témoins du dialogue. Après avoir apporté ma réponse, la question que je pose à mon tour aux chrétiens est celle-ci : « Socrate sera-t-il encore seul et n'y a-t-il rien en lui et dans votre doctrine qui vous pousse à nous rejoindre ? ».

(Fragment d'un exposé fait en 1948.)

Le premier long métrage de Jean CAYROL et Claude DURAND

LE COUP DE GRACE

H. B. — Nos amis Jean Cayrol et Claude Durand viennent d'achever le tournage de leur premier long métrage « Le coup de grâce » qui sortira sur les écrans en février prochain. Ce film est le fruit d'une étroite collaboration entre deux hommes qui avaient déjà réalisé ensemble cinq courts métrages, parmi lesquels : *On vous parle* ; *La Frontière* ; *Madame se meurt* ; *De tout pour faire un monde*.

Auteurs de films, Jean Cayrol et Claude Durand n'ont pas abandonné pour autant la littérature. Jeune romancier, Claude Durand a obtenu le Prix Fénelon 1964 pour son livre « L'autre vie », publié aux Editions du Seuil ; il prépare un recueil de textes qui paraîtra sous le titre de « Gravure ». Jean Cayrol termine un nouveau roman dont il n'a pas encore choisi le titre.

Nos lecteurs, Jean Cayrol, n'ont certainement pas oublié l'admirable « Muriel » dont vous avez signé le scénario et les dialogues. « Le coup de grâce » a-t-il quelques points communs avec « Muriel » ?

J. C. — Le film que Claude Durand et moi-même avons conçu, écrit et mis en scène ensemble, n'a aucun rapport avec « Muriel ». Nous avons travaillé sur ce film avant « Muriel » et nous l'avons repris il y a un an. On peut même dire que le langage cinématographique du « Coup de grâce » est diamétralement opposé à celui de « Muriel », et il n'y a là rien que de très normal.

H. B. — Comment avez-vous été amené à réaliser ce film ?

C. D. — Nous avons rencontré un ami canadien qui nous a permis de réaliser la première coproduction franco-canadienne. Les apports canadiens ont été d'ordre financier, technique et artistique. A ce producteur canadien se sont associées deux productrices françaises. Nos producteurs nous ont laissé une totale liberté pour penser et réaliser le film que nous voulions. Nous sommes donc entièrement responsables de ce film, s'il est raté, nous n'avons pas d'excuse ; aucune circonstance atténuante !

H. B. — Quelles ont été les conditions de tournage ?

C. D. — Deux semaines à Paris, cinq semaines à Bordeaux.

H. B. — Comment vous est venue l'idée de ce film ?

J. C. — Depuis deux ans, se déroulent de nombreux procès de criminels de guerre. Nous sommes partis d'un fait réel pour arriver à la fiction, comme dans toute œuvre d'art.

Notre film, c'est l'existence, la prétendue disparition, la réapparition d'un individu dénommé Capri — ce personnage a existé dans la réalité et son nom n'est pas inventé — Capri a dénoncé plusieurs centaines de personnes sous l'occupation, et vingt ans après, le visage refait, il revient à Bordeaux, la ville où il accomplit ses forfaits.

Il revient pour deux raisons : récupérer des archives personnelles, reprendre sa place dans la société en vivant sur les lieux et dans le milieu même où il commit ses crimes et ses trahisons.

Nous avons voulu faire un film d'actualité, un film 1964, non pas un film de nostalgie, non pas un film de témoignage, non pas un film sur les séquelles de la guerre. A la limite « Le coup de grâce » est un film policier sur une affaire classée et même inclassable.

C. D. — Notre film est d'actualité pour une autre raison : il se situe pendant la période des grandes vacances au moment où les gens s'apprêtent à partir au bord de la mer. Film de torpeur qui est l'image d'un état d'esprit. La proximité de la mer, la chaleur, la léthargie, l'installation dans un bonheur fragile et menacé, c'est l'image de la France dépolitisée de 1964, la France qui s'abandonne au confort.

J. C. — Alors que « Muriel » était encore dans l'O.A.S. et le drame algérien, « Le coup de grâce » est placé dans la stabilité qui peut devenir stagnation. Au fond, notre film est celui des sinistrés de la paix, un de nos personnages s'écrie : « nous n'avons plus rien à défendre ».

Ce qui nous a surtout intéressé c'est de décrire une certaine manière d'être criminel en 1964, c'est-à-dire qu'on peut commettre aujourd'hui un acte délictueux pendant quelques instants ou quelques jours, et ensuite

le reste de sa vie se croire innocent.

C. D. — Nous étions embarrassés pour donner un dénouement au film, partagés entre nos sentiments personnels quant au sort mérité par Capri et ceux qu'impose l'actualité. Si bien que Capri ne meurt pas par décision de justice ni par vengeance des familles des victimes, mais il meurt crapuleusement pour des raisons d'argent, tué par un ancien complice.

J. C. — A l'heure actuelle, le sentiment de culpabilité a absolument changé. On peut commettre un acte criminel dans des circonstances exceptionnelles telles que la guerre — Capri avait 18 ans sous l'occupation — et ensuite vouloir vivre comme tout le monde, la paix revenue.

Aujourd'hui, nous sommes dans un monde dépossédé de ses prérogatives et de ses privilèges. Le remords a tendance à disparaître.

H. B. — Pourquoi ? Est-ce parce que le sens du sacré s'est atténué ? Parce que la notion de péché a perdu de sa force dans nos sociétés de consommation ?

J. C. — Il ne nous appartient pas d'apporter une réponse à ces questions. Nous n'avons pas voulu faire un film à thèse mais raconter une histoire d'aujourd'hui.

H. B. — Quels sont les interprètes ?

C. D. — Michel Piccoli s'est intégré parfaitement au personnage de Capri. Il s'est approprié le passé criminel de Capri ; il a su ne pas faire de Capri le salaud exemplaire sur qui s'abat la réprobation publique, mais plutôt un être qui croit à son innocence, qui

s'est complètement libéré de son crime. Capri rencontre un groupe formé par la veuve d'un des résistants dénoncés, Yolande, interprétée par Danielle Darrieux. On n'a encore jamais vu Danielle Darrieux jouant de cette manière, elle a accepté de prendre un tournant et d'apparaître au spectateur telle qu'on ne l'attendait pas, c'est-à-dire telle qu'elle est.

Capri tombe amoureux de la belle-sœur de Yolande, Sophie, rôle admirablement joué par Emanuelle Riva. Sophie devient la maîtresse de Capri, l'homme qui a trahi son frère, et elle ira jusqu'au bout de sa passion.

Il y a d'autres personnages, par exemple, l'homme qui héberge Capri, un ancien fonctionnaire français à l'étranger, buveur, brailleur, gaillard, jaloux, rôle assumé par Olivier Hussenot. Il y a de nombreux jeunes comédiens : Florence Guerfy, Bernard Tiphaine, Jean-Jacques Lagarde, Alain Saury.

H. B. — Quel est le langage de ce film ?

C. D. — « Le coup de grâce » est un film en noir et blanc. Le style du film peut se résumer en deux termes techniques : plan séquence et courte focale.

Notre idée principale a été de rendre une ville un peu démesurée (Bordeaux), des décors parfois excessifs où les personnages flottent comme dans un vêtement trop large. Donc, importance particulière des paysages et des décors. Notre souci primordial a été de les choisir.

D'où la courte focale qui permet d'embrasser le plus grand angle de ces décors. D'où le plan séquence qui

permet de faire effectuer à la caméra des tours complets sur elle-même, et à l'acteur de jouer jusqu'au bout la scène, à l'inverse de « Muriel ». Grâce au plan séquence, l'on voit bien que nous sommes entre quatre murs et non dans un recoin de studio où la caméra traquerait les acteurs entre deux feuilles de décor. Cette omniprésence de la caméra supprime en fait son existence.

H. B. — Je voudrais revenir sur le thème du film. Vous dites qu'il ne

s'agit pas d'un film à thèse, mais ne peut-on considérer votre œuvre comme un film engagé ?

J. C. — Tout art a pour mission de remettre l'actualité dans l'éternité. Toute forme d'expression, même la plus subtile doit y conduire.

H. B. — Pensez-vous que « Le coup de grâce » risque d'être qualifié de film intellectuel, de film difficile ?

J. C. — Le mot intellectuel est devenu à l'heure actuelle une injure.

Intellectuel vient de intelligere : comprendre. Dans ce sens-là parce que notre objectif a été de comprendre, alors oui, nous nous sommes comportés en intellectuels.

Notre film n'est pas difficile dans la mesure où notre langage est celui du cinéma, c'est-à-dire de l'action et du mouvement.

H. B. — Est-ce que, comme pour « Muriel », vous tirerez un livre de votre film ?

J. C. — Certainement.

Jean Cayrol et Claude Durand étaient interviewés par Henri Bourbon.

AXELOS OU LE DÉPLOIEMENT DE L'ERRANCE

par Pierre FOUGEYROLLAS

NOUS vivons un temps où les scolastiques fleurissent. Nous entendons par scolastiques des pensées mortes qui se survivent sous la forme de systèmes intellectuels aptes à tout justifier. Ainsi l'on rencontre des scolastiques marxistes, existentialistes, personalistes et d'autres encore qui permettent de camoufler l'absence de création philosophique et l'absence d'invention politique.

En France où la pensée philosophique tourne si aisément au bavardage littéraire et à la gesticulation politique, le cas de Sartre est à la fois significatif et navrant. Après avoir contribué à acclimater chez nous certains thèmes de la philosophie existentielle allemande, l'auteur de « *L'Être et le Néant* » en est venu à bavarder et à gesticuler autour du mouvement communiste comme si le devenir historique de ce dernier pouvait dispenser le philosophe de sa recherche et de son aventure singulières.

Contre cette misère de la pensée que n'excuse pas sa prétention à se poser en pensée de la misère, il n'est pas d'autre recours que le retour aux sources prolongé par le plus exigeant effort de novation.

Les exemples de cette double démarche ne sont pas tellement nombreux. Aussi ferons-nous un sort particulier à celui de Kostas Axelos qui vient de publier un important ouvrage intitulé « *Vers la pensée planétaire* » (1).

De Marx à Heidegger et de Heidegger aux horizons planétaires

Son retour aux sources, Axelos l'avait déjà entrepris et relaté au cours de deux ouvrages antérieurs, respectivement consacrés à Héraclite et à Marx (2) et ce choix est lourd de sens.

Héraclite, en effet, c'est le surgissement de la pensée avant que Platon ait institué la philosophie, comme discipline intellectuelle spécifique, et Marx, c'est le surgissement d'une nouvelle pensée après que Hegel ait conduit la philosophie, dans sa spécificité, jusqu'à une perfection finale qui est sa mort.

Avec Axelos, nous pensons qu'il serait aussi vain aujourd'hui d'édifier un système philosophique que d'écrire une tragédie racinienne ou de composer une symphonie mozartienne. Avec lui encore, nous croyons qu'il n'y a pas là une raison suffisante pour refuser de philosopher ou, si l'on préfère, pour se dispenser de penser (au sens le plus fort de ce terme) et qu'il n'y a pas là non plus une raison suffisante pour se réfugier dans l'histoire de la philosophie, conçue comme exercice d'érudition académique.

En somme, avant la philosophie, comme activité intellectuelle spécifique, il y a eu la pensée, comme interrogation du monde, de l'homme des dieux et de Dieu. Aujourd'hui, à partir du cheminement historique de la philosophie, traitée autrement qu'en objet d'érudition, il y a encore, il y a plus que jamais à penser. C'est à ce penser qu'Axelos difficilement et courageusement nous convie dans le style qui est le sien et que l'on peut appeler défi et provocation.

Sans doute n'exprimerons-nous pas un accord avec l'ensemble des affirmations d'Axelos. Une certaine sous-estimation méprisante des sciences de l'homme et de la société, une certaine surévaluation de la tradition occidentale au détriment des traditions de l'Afrique et de l'Asie, cela nous le désapprouvons et nous lui en laissons l'entière responsabilité.

Mais l'important, chez Axelos, n'est pas là. Il est dans le défi et la provocation auxquels il est impossible de répondre sans les assumer et sans entrer dans l'énigmatique jeu du penser. Sur ce point décisif, Axelos joue et gagne contre les scolastiques régnantes.

On pourrait s'amuser à opposer un David (Axelos) à un Goliath (Sartre). Nous ne le ferons pas, mais nous ne résisterons pas au plaisir de dire que l'un et l'autre procèdent du même maître, à savoir Heidegger, et qu'à partir de ce maître ils ont choisi les voies les plus divergentes.

Sartre a naguère entrevu le tragique être - pour - la - mort de l'homme heideggerien. Mais, rongé par un moralisme débilitant, il a fini par désavouer cette saisie du tragique et par aspirer pathétiquement et inefficacement à l'action collective et à la communion militante des communistes.

C'est pourquoi il restera sans doute de lui surtout des personnages de théâtre et de roman ; ce qui n'est pas peu

(1) Aux Editions de Minuit. 1964. 333 p.

(2) *Marx penseur de la technique*. Editions de Minuit. 1961. *Héraclite et la philosophie*. Ibidem. 1962.

dans l'ordre des lettres, mais ce qui n'est pas beaucoup dans celui de la pensée...

Axelos précisément a commencé par cette action révolutionnaire que Sartre paraît à jamais incapable d'accomplir. Combattant du communisme grec, Axelos a reçu le baptême du feu et du sang. Son cheminement va de la guerre civile athénienne aux sentiers forestiers du Schwarzwald, parcourus en compagnie de Heidegger, et de là jusqu'à la découverte des horizons planétaires.

Dans son dernier ouvrage, Axelos évoque cette rencontre cruciale en disant : « Je me trouvais pris dans un dialogue avec un homme vieillissant qui demandait à un jeune de ne pas le répéter, mais d'essayer de penser dans la dimension de la vérité de l'Être, de l'horizon du Temps et de l'ouverture du Monde, en s'ouvrant pleinement à la technique et à l'avenir ; c'était un homme qui demandait l'abandon de l'emploi du langage heideggerien, un penseur qui s'efforçait de voir les tâches d'une pensée future » (1).

Ses études sur Héraclite et sur Marx révèlent à la fois un Axelos heideggerien et un Axelos cheminant vers son propre message. Dans le livre intitulé « Vers la pensée planétaire », ce message commence à s'inscrire en lui-même et pour lui-même.

Notre homme est solitaire. Il va au-delà de Marx et au-delà de Heidegger. Il ne demande pas l'approbation. Aussi n'est-ce pas elle que nous lui donnerons. Nous dirons seulement la place qu'il occupe et notre espoir qu'à travers son discours le mystère de la pensée continue à se célébrer.

Errance du monde, de l'homme, de la pensée

La planète, selon Axelos, n'est pas seulement la Terre considérée globalement et dans son rapport au Soleil ; la planète, c'est surtout, au sens étymologique, l'astre errant.

Au moment où l'homme d'Occident s'enorgueillit de la mondialisation des techniques issues de lui, au moment où l'on parle si fréquemment de civilisation planétaire, Axelos nous signale que le ver est dans le fruit, c'est-à-dire l'errance dans la trajectoire, l'irrationnel dans le rationalisé, l'aberrant dans le planifié.

Il écrit : « La pensée planétaire répond à l'errance de l'être en devenir de la totalité du monde. Qu'advient-il alors de la vérité ? Errance ne signifie pas erreur et aberration, fausseté, vagabondage et mensonge. Il n'y a plus de référence à un absolu — absolu de quoi ? — mais le jeu de « Cela ». Tout ne devient pas relatif — relatif à quoi ? — mais constitue une approche de « Cela », de l'insaisissable, qui n'est ni une idée, ni une personne, ni une chose » (2).

Cela signifie que la technique en rationalisant dérationalise. Cela signifie que la théorie scientifique inséparable des activités techniques qui la sous-tendent et qu'elle suscite, ne saurait boucler la boucle de ses explications. Cela signifie qu'au cœur du monde, de l'homme, de l'être il y a une béance qui demande à être scrutée.

On retiendra les pages qu'Axelos consacre à l'errance érotique : « Que cherchons-nous dans et par l'amour ? Atteindre l'Être à travers un être (bien qu'aucun être ne saurait être le tout et l'ouverture de l'être), atteindre la totalité à travers un de ses fragments (qui jamais ne l'épuisent, encore qu'ils la présentent), atteindre un moment de plénitude du Monde (dans un monde particulier), atteindre l'universel dans et par un individu, atteindre la communication dans le dialogue (nullement complet), atteindre la sortie extatique : être vraiment en cessant d'être et, hors de nous-mêmes, nous trouver et nous perdre » (3).

Ainsi la pensée cherche à penser l'amour, sans pour autant déposséder la psychologie et sans dispenser personne de l'expérience vécue.

(1) Vers la pensée planétaire, pp. 224-225.

(2) Ibidem p. 47.

(3) Ibidem p. 280.

vivez à la dimension du Marché Commun

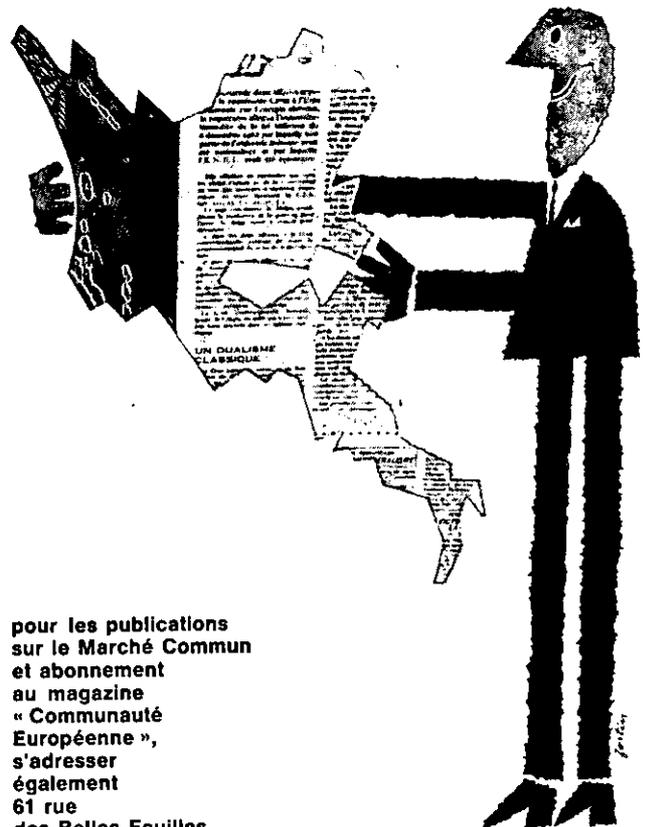


LE BUREAU D'INFORMATION DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

met à votre disposition

SERVICE DE PRESSE
CENTRE DE DOCUMENTATION
OFFICE UNIVERSITAIRE
BIBLIOTHEQUE

61 rue des Belles Feuilles Paris 16^e Klé. 53-26



pour les publications
sur le Marché Commun
et abonnement
au magazine
« Communauté
Européenne »,
s'adresser
également
61 rue
des Belles Feuilles

PUBLICIS A 750 D

AXELOS OU LE DEPLOIEMENT DE L'ERRANCE (suite)

On retiendra aussi les pages rendant justice à Freud contre ceux qui exploitent aujourd'hui le freudisme en le transformant en un système clos de réponses toutes faites, à la manière du système marxiste.

Faisant écho aux paroles de Freud intitulées *Malaise dans la civilisation*, Axelos écrit : *L'homme est donc devenu un dieu manqué et tous les considérables bonds que la civilisation va accomplir ne semblent pas devoir le rendre satisfait. Pourquoi ? Parce que la civilisation ne cessera pas de réprimer les deux pulsions constitutives de l'être humain. En opprimant les puissances de l'amour et de la mort, en les socialisant, en les faisant contribuer à l'œuvre gigantesque de l'universalisation, l'histoire ne laisse de leur porter violence* » (3).

Aux esprits pressés réclamant impatiemment une philosophie qui aide à vivre, l'ouvrage d'Axelos n'apportera que des déceptions. C'est bien d'ailleurs ce que l'auteur espère. A ceux qui croient en une puissance propre de la pensée, ce livre apportera une remarquable incitation à penser.

Ni optimiste, ni pessimiste, ni idéaliste, ni matérialiste et encore moins sceptique, Axelos est un homme qui s'efforce de libérer la pensée en lui offrant à la fois les horizons de la planète et l'obstacle de l'errance. Par là son effort est exemplaire.

On peut certes affirmer autre chose que lui, sur tel sujet qu'il aborde, on doit même parfois le faire. Mais l'on ne saurait refuser d'écouter ce qui se dit à travers son discours. On ne saurait légitimement se dispenser d'entendre ce qui s'annonce de nouveau à travers lui.

Pensée de l'errance, la pensée axelosienne ne va pas sans une poéticité qu'il convient d'accueillir moins pour raisonner que pour résonner avec elle.

L'originalité philosophique d'Axelos réside probablement dans un refus des platitudes scolastiques révélateur d'une exigence religieuse insatiable.

Au face à face avec la mort de Heidegger, Axelos substitue, peut-être sans le vouloir, un face à face avec les dieux et avec Dieu. Si l'incroyant sait le lire, il sera, au moins pour un temps, arraché à la débilite de l'incroyance. Si le croyant veut le lire, il se sentira convié à ne plus se satisfaire des expressions conventionnelles de la croyance.

Finalement l'ascétisme intellectuel d'Axelos nous apparaît comme un sacrifice sur l'autel du dieu inconnu.

Ce Crétois dans l'âme duquel Byzance n'a sans doute pas désarmé contre Rome, nous offre des horizons planétaires sans nous dire assez franchement que c'est de l'Hellade qu'il les aperçoit. Orgueil ionien, orgueil de la Grèce classique, orgueil byzantin, il les a tous en lui. Ainsi il a la tâche facile pour stigmatiser les platitudes de l'Occident surtout quand elles sont devenues américaines ou soviétiques.

Puisse-t-il, sans désavouer son origine hellénique ni sa qualité de penseur français, embrasser plus largement encore le monde en devenant dans toute la pluralité de ses vivants et de leurs voies !

Pierre FOUGEYROLLAS.

(3) Ibidem p. 257.

